

Le Trait D'union

JUIN 81

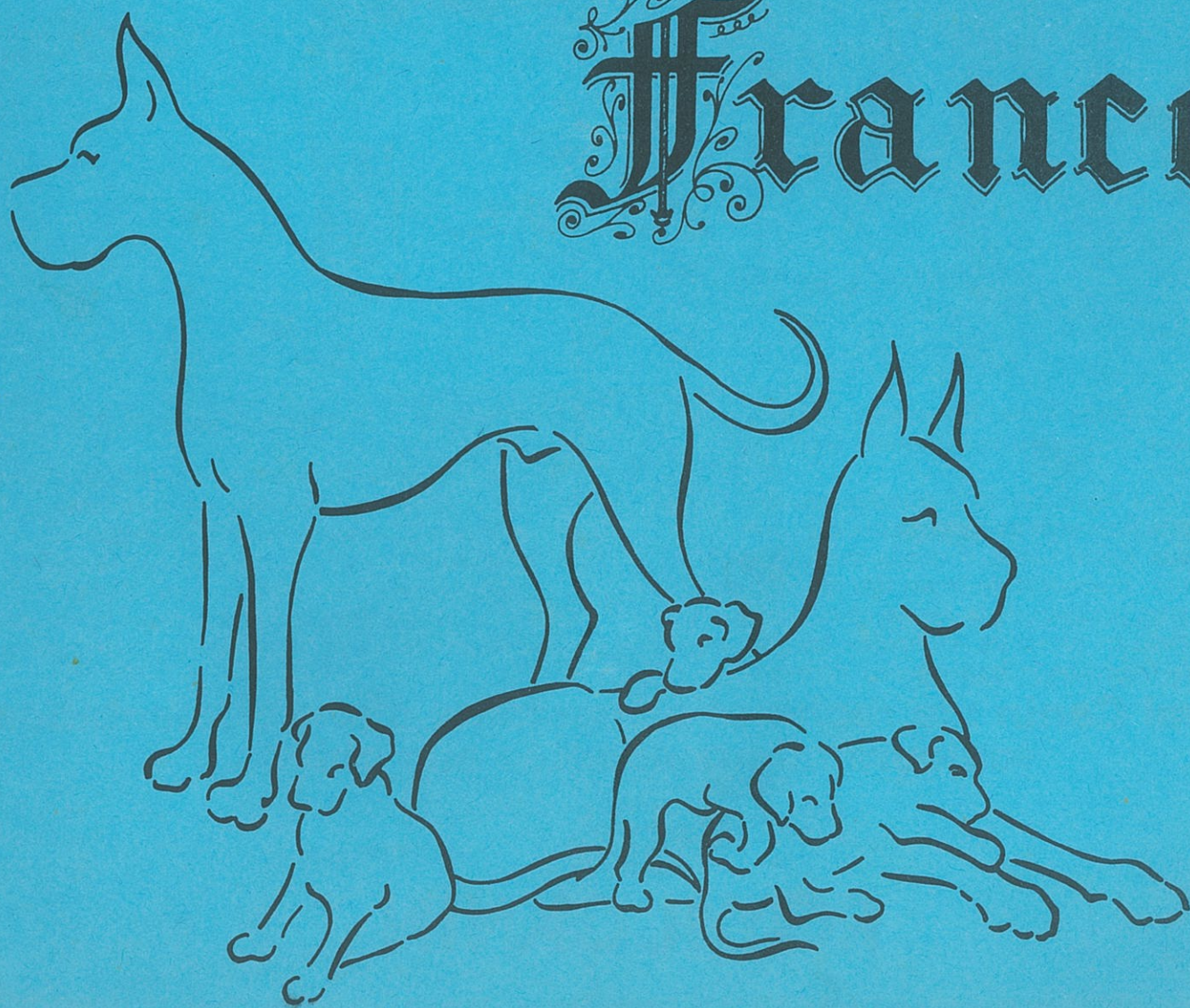
du

N° 106

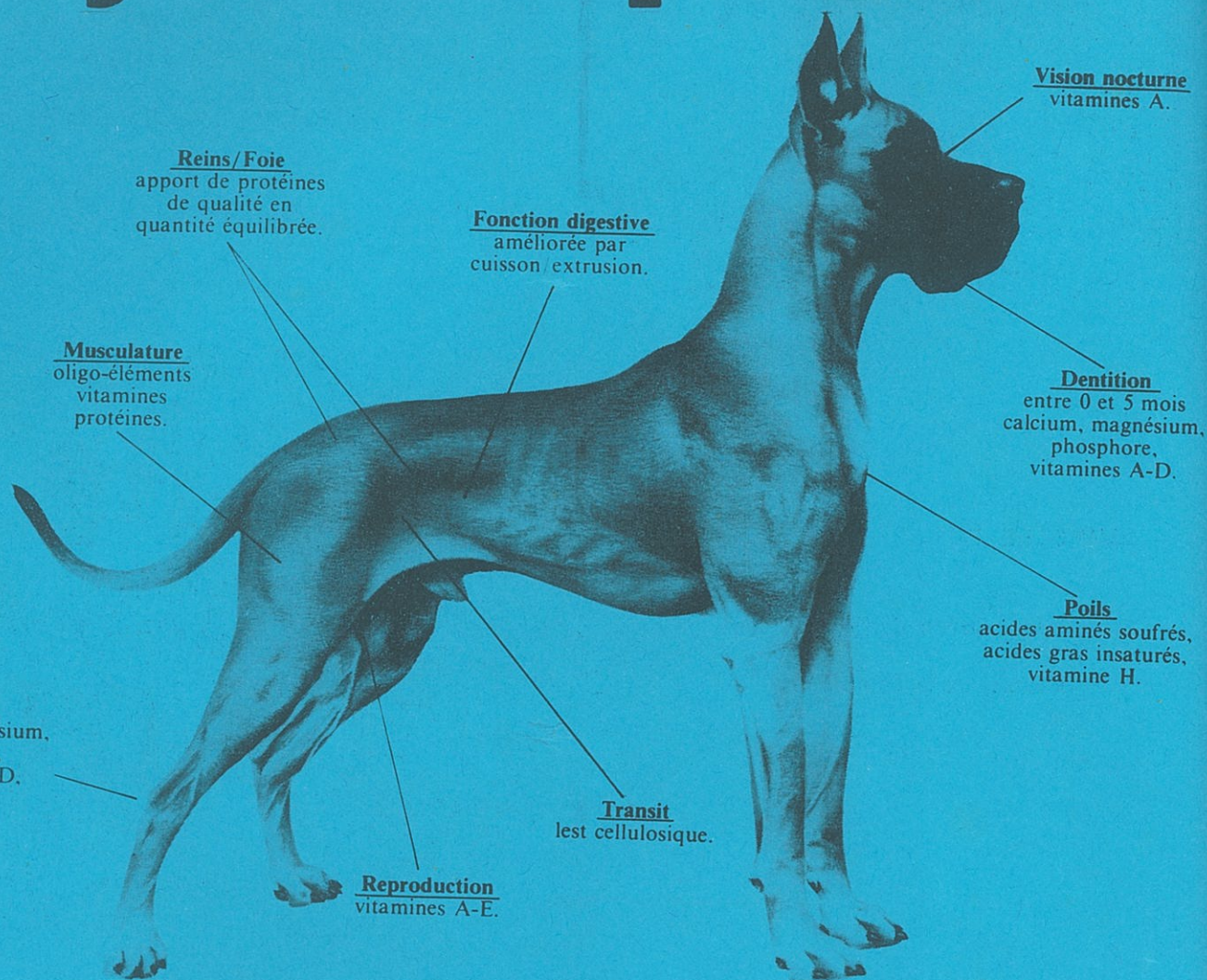
Doggen

Club de

France



Royal Canin: le juste équilibre.



Les aliments Royal Canin sont élaborés pour satisfaire les besoins nutritionnels réels des animaux.

Ils sont regroupés en 2 grandes familles : les aliments floconnés et les aliments expansés. Les produits Royal Canin, distincts par leur valeur nutritive, répondent de façon très spécifique à toutes les périodes de la vie du chien, et lui apportent les protéines, les lipides, les glucides, les sels minéraux et les vitamines nécessaires

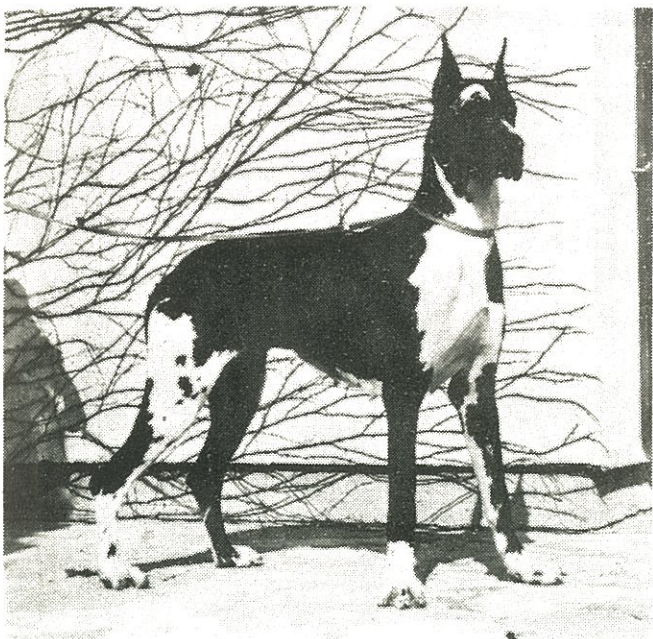
à la croissance, à l'entretien, à l'activité, à la maternité, etc...

Les composants des aliments Royal Canin sont dosés et équilibrés en fonction des dernières acquisitions scientifiques des cynotechniciens, des vétérinaires et des spécialistes de la nutrition.

C'est cette exigence, ce sérieux qui font de Royal Canin une marque extrêmement fiable qui a acquis auprès des professionnels une réputation inégalée.

Royal Canin : la recherche constante d'une alimentation toujours mieux adaptée aux chiens.


ROYAL CANIN



ELEVAGE DE LA GRANDE VIGIE
M. Mme CHOISY G. - 34670 BAILLARGUES
Tél. (67) 70.15.47

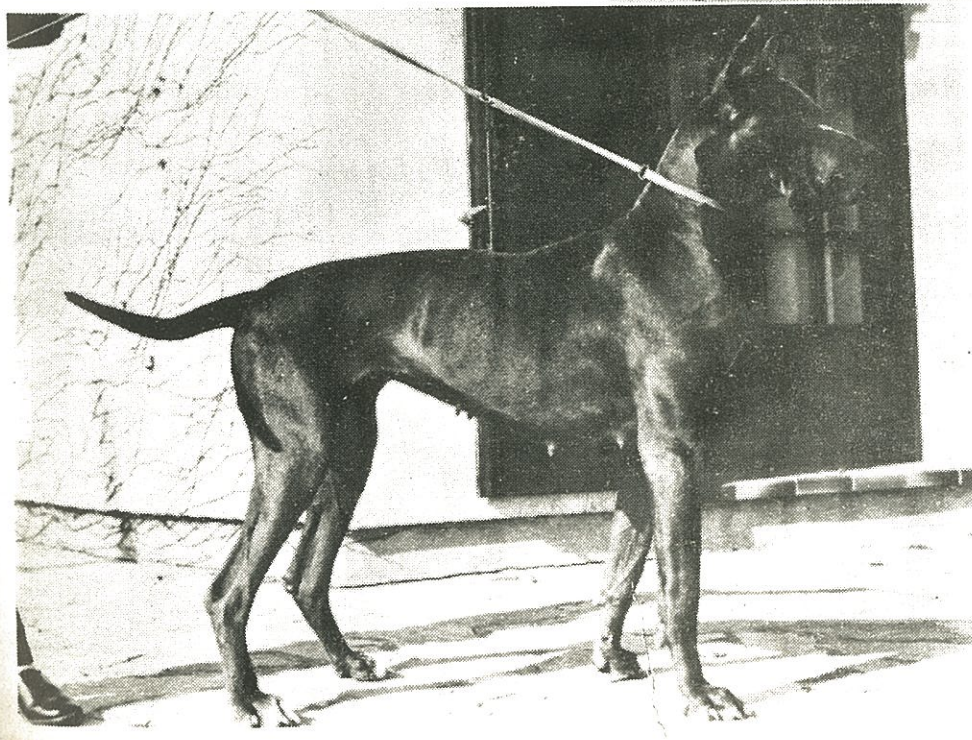
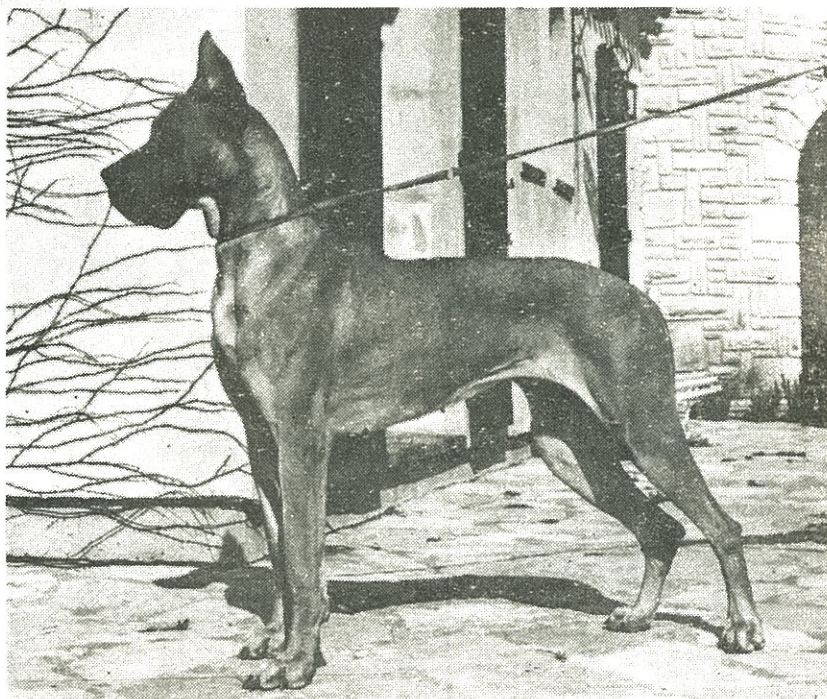
présente

PEGGY DE MOURRE FRAIS

(Larry de Mourre-Frais x Noha de Mourre-Frais)

OMBELLE DE LA TEMPLERIE

(Midas du Val de l'Amitié
x Leslie de la Templerie)



PRUNE DE LA TEMPLERIE

(Ch. Lothar des Terres de la Rairie
x Mirabelle du Val de l'Amitié)

NARSÈS DES TERRES D'EMPIRE

(CH. DU MONDE sire royal x Verveine des Terres de
— la Rairie)

1^{ère} classe de reproducteur. RFA

PRODUCTEUR et PROPRIÉTAIRE

Mr Christian LAFON
rue du Docteur Verneau

VILLA des LAURIERS

37140 - LA CHAPELLE sur LOIRE
(47) 97 37 61

Etalon Bleu né le 27-06-1977

Recommandé par le D.C.F.

Contrôle en RFA. Körklasse 1

CHAMPION DU MONDE

DORTMUND 1981

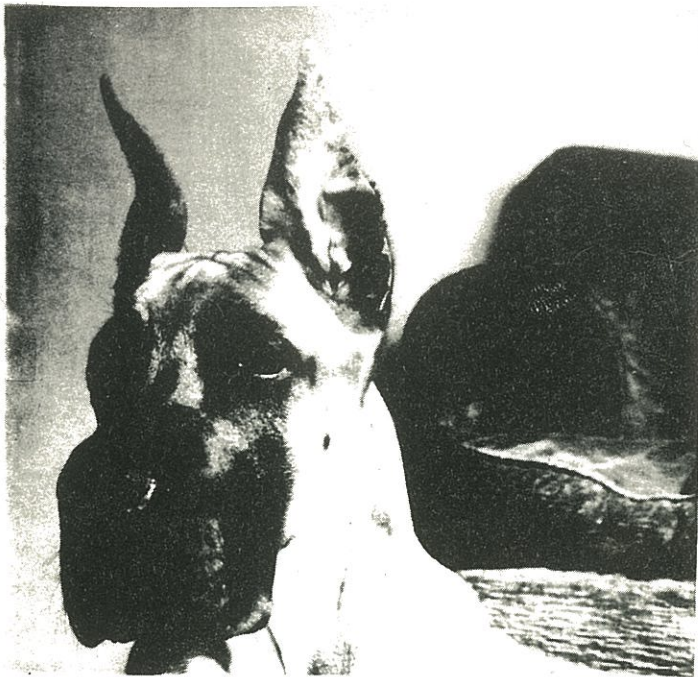
CHAMPION DU DOGGEN-CLUB DE FRANCE 80

CHAMPION DE FRANCE 1980

Champion du Monde Jeune 1979

Champion de France Jeune 1979

Champion du Club Jeune 1978



ETUDE DE TETE à 6 MOIS

de

RAQUEL DU CLOS TEMPLERIE

(Pandore de la Templerie x

Champion Phale des Terres de la Rairie)

à

Monsieur Gérard MIGNOT

48, rue Escudier

92100 BOULOGNE

Producteur : Mme MERAT Jacqueline

PANDORE a été saillie le 26.4.81 par Phale

tél : 476. 52. 58



Dressage HARVEY

« SPÉCIALISTE DOGUES »

peut résoudre vos problèmes :

**GARDE
DÉFENSE
OBÉISSANCE
AGRESSIVITÉ**

**DESTRUCTEUR
BATAILLEUR
FUGUEUR
PEUREUX**

Madame, Monsieur,

Si vous décidez d'éduquer votre chien, vous allez en tirer de grandes joies et créer réciproquement des liens affectifs plus profonds, car au cours de son éducation, vous allez devoir faire corps ensemble.

Donner de l'exercice à son chien en le faisant courir, garder, défendre est presque un devoir envers lui. Cela lui apporte un bienfait tant pour son équilibre physique que psychique.

Offrez la liberté à votre chien en l'éduquant. Vous pourrez le laisser s'ébattre quand vous le promèneriez, car vous saurez qu'au premier rappel il vous rejoindra.

Combien de personnes ignorantes au dressage condamnent leurs chiens à rester enfermés ou à l'attache permanente, parce qu'il tire sur sa laisse, ou court partout au risque de créer un accident, ne revient jamais au rappel, etc . . .

DESSERVANT LES RÉGIONS :

PARIS — EURE et LOIRE — VAL de MARNE — ESSONNE — YVELINES
VAL D'OISE — EURE — HAUTS DE SEINE — SEINE MARITIME

ETUDE DE TETE DE
OUESSANT DE LA TOUR DES ALANS
à Mr. Michel NELL



PRÉPAREZ VOS DOGUES POUR LA

Spéciale de Race de SANTES (Nord)

le 20 Septembre 1981

au TERRAIN de SPORTS de SANTES

- **Nombreux Prix Spéciaux**
réservés aux membres du D.C.F.
- **Coupes**
- **Grand Prix d'Honneur aux Lots d'Elevage**
et à la Classe des Reproducteurs

CLASSE « OUVERTE » à partir de 15 mois

CLASSE « JEUNES » à partir de 12 mois jusqu'à 24 mois

CLASSE « PUPPIES » de 6 à 12 mois

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AURA LIEU LE

19 SEPTEMBRE 1981 à SANTES à 17 heures

INFORMATIONS COMPLETES DANS LE NUMÉRO D'AOUT DU « TRAIT D'UNION »

BUFFET ET SOIRÉE DANSANTE

BON DE RÉSERVATION à retourner à :

Mr. DUBOIS — 2 bis, rue Sadi Carnot — 59211 SANTES pour le 12/09/81

NOM

déclare retenir places à la soirée du 19 Septembre 1981 — Prix par personne : 100 F.

Ci joint chèque de Frs. à établir au nom de Mr. DUBOIS.

Signature :

NOTA — Ne seront retenues que les réservations et les engagements accompagnés de leur montant.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1981

L'Assemblée Générale Annuelle aura lieu le :

19 SEPTEMBRE 1981 à SANTES

en la SALLE du TERRAIN de SPORT MUNICIPAL

suivie vers 20 h. d'un Buffet et Soirée Dansante, au même endroit.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale.
- Rapport moral par Madame Y. Mérat, Présidente.
- Rapport financier par Mr. Dubois, Trésorier.
- Questions diverses.

L'Exposition de Race aura lieu le lendemain de l'Assemblée Générale, soit le 20 Septembre. Clôture des engagements le 7 Septembre. Nous vous rappelons que cette Exposition dotée du C.A.C. est d'une grande importance : non seulement y seront inscrits les meilleurs représentants de la Race, mais le C.A.C. de cette Spéciale a la valeur du C.A.C. de Paris pour l'obtention du titre de Champion de France. Nous comptons sur votre présence à tous. Tous les détails et précisions paraîtront dans le prochain Trait d'Union, en Août.

Les « questions diverses » traitées en Assemblée Générale sont des sujets d'intérêt général et doivent parvenir au Secrétariat du Club avant le 25 Août.

Hôtels acceptant les chiens :

- NOVOTEL LILLE OUEST, autoroute Lille - Dunkerque, sortie Lomme, le Novotel est situé à Englos - Tél. (20) 07.09.09 — (à 10 minutes de Santes)
- NOVOTEL LILLE SUD Aéroport, autoroute Lille - Paris, sortie Lesquin en venant de Paris à gauche sortie Faches Thumesnil en venant de Lille. Le Novotel est situé à Lesquin — Tél. (20) 97.92.25 — (à 5 minutes de Santes).
- HOLIDAY INN — 110, rue Jean Jaurès à LESQUIN - Autoroute Lille - Paris, sortie Lesquin en venant de Paris à droite. Sortie Faches Thumesnil en venant de Lille. Tél. (20) 97.92.02 — (à 10 minutes de Santes)

EXPOSITION SPÉCIALE de RACE — DOGUES ALLEMANDS

le 20 SEPTEMBRE 1981

à SANTES (Nord)

* * * * *

DEMANDE D'ENGAGEMENT

A remplir soigneusement par le propriétaire et à envoyer au Secrétariat de l'Exposition :

Madame Y. MÉRAT — Le Marais du Jaunet — Serbanes 03110 ESCUROLLES

Joindre le montant des engagements par chèque bancaire ou postal 3 volets, libellé au nom du Doggen Club de France.

Clôture irrévocable des engagements : LE 7 SEPTEMBRE 1981

Race : Sexe :
Couleur :
Nom du Chien :
Numéro L.O.F. :
Date de naissance :
Père :
Mère :
Nom du Producteur :
Nom du Propriétaire :
Adresse complète :
.....

Je déclare accepter sans restriction ni réserve les obligations qui résultent pour moi du présent engagement et qui figurent au verso de cette feuille.

Fait à le 1981

Participation au Frais d'Exposition

Classes dans lesquelles le chien peut être engagé

1er Chien (avec catalogue)	100 F.	Classe Ouverte (minimum 15 mois)
2ème Chien	90 F.	Classe Jeunes (de 12 à 24 mois)
3ème Chien	75 F.	Classe Champions
Paires — Groupes — Lots		Elevage National
d'Elevage	50 F.	Paire
Classe Puppies	40 F.	Lot d'Elevage
Classe Reproducteurs *	40 F.	Classe Puppies
		Classe Vétérans
		Classe Reproducteurs
		Total :

* Classe Reproducteurs : Pour adultes mâles ou femelles accompagnés au minimum de 3 de leur produits notés « Excellent » à la Spéciale de Race, issus de lignées différentes.

Juges : Mr. MOREAUX (Fauves et Bringés)

Mr. VOILET (Arlequins et Noirs)

Mr. BAUX (Bleus)

Mr. BERENGER (Jeunes)

Repas froid le 20 Septembre dans l'enceinte de l'Exposition : 25 Frs boisson comprise



REGLEMENT SANITAIRE

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Le Ministère de l'Agriculture (Direction des Services Vétérinaires) exige pour les chiens provenant de l'étranger et d'un département infecté de rage ou reconnu indemne depuis moins d'un an, un certificat de vaccination antirabique conforme au modèle réglementaire.

Sont déclarés infectés de rage les départements suivants : 01 — 02 — 08 — 10 — 21 — 25 — 38 — 39 — 45 — 51 — 52 — 54 — 55 — 57 — 58 — 60 — 67 — 68 — 70 — 71 — 73 — 74 — 77 — 80 — 88 — 89 — 90 et 95 devront présenter un certificat de vaccination antirabique en cours de validité.

Sont considérés comme menacés de rage les départements suivants : 03 — 18 — 27 — 42 — 59 — 62 — 69 — 76 — 78 — 91 — 92 — 93 et 94.

Par mesure de précaution et pour éviter d'être refoulés par le contrôle vétérinaire, les propriétaires des animaux provenant des départements menacés, sont donc vivement invités à faire également vacciner leurs chiens, ces zones pouvant être considérées comme infectées d'ici l'ouverture de l'exposition.

* * * * *

Le Doggen-Club se réserve le droit de remplacer l'un des juges en cas d'indisponibilité.

* * * * *

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant au verso. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du Règlement de cette Exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette Exposition.

Je déclare en outre, ne faire partie d'aucune Société ou Club non affiliés à la S.C.C. ni d'aucun organisme non reconnu par la F.C.I.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Signature :

LE TRAIT D'UNION DU DOGGEN - CLUB DE FRANCE

E D I T O R I A L

A la veille de la grande Exposition de Paris, je ne peux que souhaiter que nos membres du Doggen Club y assistent nombreux et y présentent leurs meilleurs produits.

Que chaque éleveur, malgré des temps difficiles, sache que ce n'est pas en restant dans l'ombre, mais au contraire en étant partout, dans les petites expositions régionales, dans les grandes manifestations, qu'ils se feront connaître et que leur Elevage vivra.

Les mois d'été vous offriront tout un éventail d'expositions, ne les boudez pas.

En Août, la grande « Spéciale Dogues » de Gand (Belgique) vous permettra de contempler les plus beaux spécimens européens. Vous trouverez les feuilles d'engagement plus loin.

Enfin le 20 septembre notre Nationale d'Elevage à Santes (Nord) vous ouvrira ses portes et je vous demande, comme chaque année, d'être de plus en plus nombreux à cette manifestation. Les feuilles d'engagement sont d'ores et déjà à votre disposition.

A tous bonne chance !

M. MERAT

AVERTISSEMENT

Après l'Exposition de Nogent sur Marne de nombreuses plaintes me sont parvenues . . . Je redis à tous les exposants qu'ils ne doivent pénétrer dans le ring qu'au moment du jugement de leur propre chien, qu'ils n'ont pas à aller saluer le juge avant les jugements et que tous les autres juges présents n'ont rien à faire dans le ring.

J'ai déjà donné cet avertissement plusieurs fois. En cas de récidive, je déposerai moi-même une plainte à la S.C.C.

La Présidente.

FEDERATION DES CLUBS EUROPÉENS DE DOGUES ALLEMANDS

EU - DDC

EXPOSITION DE CHAMPIONNAT

GAND (B) - 9 AOÛT 1981

Cette année l'organisation de l'exposition annuelle de l'Eu-DDC est confiée par la Fédération des Clubs Européens de Dogues Allemands au Club Belge.

Nous invitons avec plaisir tous nos amis du Dogue Français à participer à ce Championnat Européen (2ème Exposition de l'Euddc) qui se déroulera le 9 AOÛT 1981 dans les Halls de la Foire Annuelle situés dans le parc de la ville de GAND (Stadspark).

Un souvenir et un diplôme sont prévus pour chaque participant. Le titre de Champion de l'Eu-ddc est décerné au meilleur mâle et à la meilleure femelle de chaque couleur. Le titre de Champion Junior de l'Eu-ddc est attribué au meilleur jeune mâle et meilleure femelle de chaque couleur ayant obtenu au minimum très bon.

De plus le Club Belge du Dogue Allemand, en tant que hôte, décernera ses titres annuels de Roi, Reine, Prince et Princesse respectivement aux meilleurs mâles et femelles adultes et jeunes.

Une bonne idée pour débiter ou clôturer vos vacances : GAND vaut le déplacement !

Une équipe internationale de juges, véritables spécialistes, ont été invités : Mesdames PINCEMIN (F) - MAGNUSSON (S) et NOUC. Messieurs KONINGS et TERWEY (NL) - THEOBALD (D) et KAESLIN (CH).

Ne manquez pas ce rendez-vous au sommet européen ! Vous aussi êtes attendus avec votre Dogue !

Tous renseignements complémentaires, formulaires d'inscriptions, etc . . . vous seront volontiers fournis par le secrétariat du club Belge du Dogue Allemand :

Kattestraat, 39 à B.2674

OPPUURS - ST. AMANDS

Tél. 31/892352



EU - D.D.C. Siegerschau

GENT(B) 9-8-1981

Prière de remplir les deux parties. — Gelieve beide delen in te vullen. — Beide Teile ausfüllen, bitte.

DEEL VOOR DE PENNINGMEESTER PARTIE POUR LE TRESORIER TIEL FÜR DEN KASSENFUHRER	OPGELET ! <i>Elk onvolledig en/of onleesbaar ingevuld formulier wordt als nietig beschouwd.</i>		ATTENTION ! <i>Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul.</i>		ZU BEOBACHTEN ! <i>Jeder Meldeschein unvollständig und/oder unlesbar ausgefüllt is ungültig.</i>		
	Belangrijk ! <i>met BLOKLETTERS OF of schrijfmachine invullen a.u.b. !</i>		Important ! <i>Ecrire en caractères D'IMPRIMERIE ou à la machine à écrire !</i>		Wichtig ! <i>Nur Schreibmaschinen- oder BLOCKSCHRIFT !</i>		
	TENTOONSTELLER EXPOSANT AUSSTELLER	Mr/Mw/Mej. M./Mme/Mlle. Naam/Nom/Name				Voornaam/Prénom/Vorname	
		Straat : Rue : Strasse :				Nr. No Nr.	
HOND CHIEN HUND	Postnr.: No Post :		Woonplaats : Domicile : Wohnort :		Land/Pays		
	Ras : Race : Rasse :		Naam v.d. hond : Nom du chien : Name des Hundes :		Tel. :		

Agetekende zendingen worden niet aanvaard. — Les bulletins envoyés par recommandé ne seront pas acceptés.
Eingeschriebene Sendungen werden nicht angenommen.

DEEL VOOR DE DRUKKER - PARTIE POUR L'IMPRIMEUR	HUND	Ras : Race : Rasse :	Deutsche Dogge - Dogue Allemand				X ↓ Teef Femelle Hündin	
		Variëteit, kleur : Variété, couleur : Varietät, Farbe :	Gewicht : Poids : Gewicht :		Reu Mâle Rüde			
		Naam v.d. hond : Non du chien : Name des Hundes :						
	CHIEN		L.O.S.H.	A.L.S.H.	N.H.S.B.	L.O.F.	Z.B.	
		Nr.						
		Geb. datum : Date de nais. Wurfdatum :	Fokker : Producteur : Züchter :					
	HOND	Vader : Père : Vater :						
		Moeder : Mère : Mutter :						
		Mr/Mw/Mej. : M./Mme/Mlle. : Naam/Nom/Name besitzer	Voornaam/Prénom/Vorname					
	PROP. EIG.	Inschrijving - per hond en per klas Engagements - par chien et par classe Meldegeld - pro Hund		700 BF		X		
vanaf de 4de Hond à partir du 4ieme chien ab 4e Hund		500 BF						
Jeugdklas/Jeunes/Jugendklasse(9-18m).....		Nr. 1						
Begrensde/Limitée/Beschränkte klasse (18-30m).....		Nr. 2						
Openklas/Ouverte/Offene klasse (min. 9m)		Nr. 3						
Fokkersklas/Elevage/Zuchtersklasse		Nr. 4						
Gebruikshonden/De travail/Gebrauchshunde (min.9m)		Nr. 5						
Apporter certifica(a)t meebrengen Mit Ausbildungskennzeichnung								
Voortelers/Reproducteur/Nachzuchtgruppe		Nr. 6						
Koppel/Couples/Paar		Nr. 7		Gratis				
Groep/GROUPES/Zuchtgruppe		Nr. 8		Gratis				
Puppy klas. (5-9m)		Nr. 9						
Veteranen/Vétérans/Altersklasse (+6j.)		Nr. 10						
Katalogus/Catalogue (1 p. exposant)				Gratis				
Totaal / Total								

(1) Koppel met - Couple avec - Paar mit :

(2) Naam Groep - Nom du Groupe - Name d. Gruppe

Handtekening op keerzijde !
A/signer au verso !
Unterschrift auf Rückseite !

IMPORTANT !
BELANGRIJK !
WICHTIG !

1-7-81

ONHERROEPENLIJKE SLUITING
CLOTURE IRREVOCABLE LE
MELDESCHLUSS

CHAMPIONNAT DU MONDE — DORTMUND 1981

Les Championnats du Monde se déroulaient cette année à DORTMUND — R F A — du 21.5 au 24.5.81. Cet événement était d'autant plus attendu par les spécialistes qu'en ce qui concerne le DOGUE ALLEMAND, il se produisait dans le pays d'origine de sa race.

Dans le Hall V de la Wesfalahalle étaient jugés 417 Dogues venant de 10 pays d'Europe Occidentale, d'URSS et de RDA, par 10 juges Allemands, Hollandais, Belges et Suédois.

Quelques éleveurs français, parmi les meilleurs, avaient fait le voyage pour représenter notre pays dans cette manifestation canine de première importance qui regroupait en tout plus de 10 000 spécimens de toutes races et pour le DOGUE ALLEMAND, la France obtint 3 titres :

CHAMPION DU MONDE MALE BLEU : EXC. 1 CAC — CABIB
NARSES DES TERRES D'EMPIRE. Prod. et prop. Ch. LAFON

CHAMPIONNE DU MONDE FEMELLE FAUVE : EXC 1 CAC — R.CACIB
PERLANE DES TERRES DE LA RAIRIE. Prod. et prop. Mme PINCEMIN - MERAT

CHAMPIONNE DU MONDE FEMELLE NOIRE : EXC. 1 CAC — CACIB
ORPHÉE DU VAL DE L'AMITIÉ. Prod. Mr. WOLF - Prop. Mr. GUBSER

Les résultats de l'Elevage Français sont très satisfaisants au vu du très haut niveau de la concurrence et ont prouvé que notre pays se situait au tout premier rang.

Femelle Bleue —	NATACHA DU VAL DE L'AMITIÉ à Mr. GUBSER	Exc. Cl. Ch.
Mâle Fauve —	PHALE DES TERRES DE LA RAIRIE à Mme PINCEMIN	Exc. 2 Cl. Ch.
Femelle Arlequine	OZIANE DE LA TEMPLERIE à Mme CONAN	Exc. 3 Cl. O
Mâle Arlequin	ORLOW DU DOMAINE DE L'EMPEREUR à Mme BOYAULT	Exc. 3 Cl. O
Femelle Bringée	OPHELIE DE LA TEMPLERIE à Mme DUTEY	Exc. 4 Cl. O
Femelle Noire	PHI - PHI DE L'AYGUES RIVER à Mme FANTON	Exc. Cl. O

CLASSE JEUNES

Mâle Fauve	POETE DES TERRES DE LA RAIRIE à Mr. MIGNOT	2ème T.B.
Mâle Arlequin	RUDE DE LA TEMPLERIE à Mr. GUTTIN	2ème T.B.
Mâle Noir	RINGO DE L'AYGUES RIVER à Mme FANTON	T. B.
Femelle Noire	RAYA DE L'AYGUES RIVER à Mme FANTON	4ème T.B.
Femelle Arlequine	ROYALE DE LA TOUR DES ALANS à Mme CONAN	T. B.
Femelle Fauve	ROMA DES TERRES DE LA RAIRIE à Mr. LAPOTRE	T. B.
Mâle Arlequin	RADJA DU MONBAS DE LA VALTERIE à Mme LE FLOCH	T. B.
Femelle Noire	REBECCA DE LA GRISONNIERE à Mr. BASSO	T. B.
Femelle Noire	PERVENCHE DU MONBAS DE LA VALTERIE à Mr. d'HAUTES FEUILLES	T. B.
Femelle Noire	RHODES DU PRE DES CHAUMES à Mr. LAPOTRE	T. B.

CLASSE PUPPIES

Femelle Noire	ROYALE DE LA TEMPLERIE de GOURDOLE	Meilleure Puppie Noire
---------------	------------------------------------	------------------------

TITRES DE CHAMPIONS DU MONDE

Mâle fauve	GORDON V. HEIDEBRUDH à Mr. APOSTEL (R.F.A.)
Mâle Bringé	PRINS ARAMIS OF FLOWERS KINGDOM à Mr. VAN DRIEL (NL)
Mâle Arlequin	FURST VOM DOGGENADEL à Mr. FREUND (RFA)
Mâle Noir	ENNEA VOM MEDITERANEE à Mme VOLONTERIO (Italie)
Mâle Bleu	NARSES DES TERRES D'EMPIRE à Mr. LAFON (France)
Femelle Fauve	PERLANE DES TERRES DE LA RAIRIE à Mme PINCEMIN (France)
Femelle Bringée	THORA VON HARLEKIN à Mr. FUCHS (R.F.A.)
Femelle Arlequine	ELSA VON DER SCHWALMSTADT à Mr. SCHMIDT (R.F.A.)
Femelle Noire	ORPHÉE DU VAL DE L'AMITIÉ à Mr. GUBSER (Suisse)
Femelle Bleue	XENIA VOM AGRICOLA à Mr. WIND (R.F.A.)

CHAMPIONS DU MONDE JEUNES

Mâle Fauve	GLEEN VOM FERNDORFTAL à Mr. KLUGMANN (R.F.A.)
Mâle Bringé	AMADEUS VON ROCAS MELODY à Mme EWALDSEN (R.F.A.)
Mâle Arlequin	LLOYD V. D. FLOTTBECK à Mme KLEIN (R.F.A.)
Mâle Noir	GAUNER VOM HOF DONEP à Mr. WEIGT (R.F.A.)
Mâle Bleu	BRILLANT V. D. HEIDEBLUTE à Mr. SCHMIDTKE (R.F.A.)
Femelle Fauve	GENIA VOM HOSPODAR à Mr. NOLL (R.F.A.)
Femelle Bringée	HELLA VOM HEICHENGRUND à Mr. ROHDE (R.F.A.)
Femelle Arlequine	OLIVIA NEWTON JOHN VOM KALEIDOSKOP à Mme KAUMANN (R.F.A.)
Femelle Noire	FLORA VON DER SHILO RANCH à Mr. MANINGER (R.F.A.)
Femelle Bleue	ALRAUNE VOM VENEKOTENSEE à Mme WILDE (R.F.A.)

Ch. LAFON

REUNION DE LA REGION LIMOUSIN PERIGORD

Le 26 Avril s'est tenue notre réunion annuelle, celle-ci fut une réussite !

64 personnes étaient présentes, se sont excusés : M. DEBAILLEUL — M. MORDRELLE — M. Mme BLAXTER ayant eu un dogue malade ont préféré ne pas venir, en cas de contagion (nous les remercions).

Madame MERAT, notre Présidente était représentée par Madame Jacqueline MERAT, Secrétaire du D.C.F. dont la gentillesse et la diplomatie avec chacun ont fait la conquête de tous nos membres.

Mme MERAT, Melle MARCLE ont confirmé les jeunes sujets présents.

Monsieur Lionel CHAUFFERT a offert une très belle tête en bronze à la meilleure femelle confirmée.

Une coupe de la Forêt de Kaysersberg a été remise au meilleur jeune mâle confirmé.

Un agréable repas a réuni tout le monde dans une chaude ambiance.

Nous nous sommes séparés vers 17 h 30.

Je tiens à remercier tout particulièrement la Société ROYAL CANIN — Mr. CAMPANELLI, leur dévoué distributeur. Le Dr. BEDON qui ont activement participé au succès de cette bonne journée.

Egalement tous les membres présents dont la bonne humeur et la sportivité ne sont plus à démontrer dans notre région. Merci.

Il ressort de cette journée que plusieurs de nos membres ont manifesté le désir de voir préparer leur dogue à la présentation en vue d'expositions futures.

D'autres aimeraient une recontre entre jeunes sujets pour suivre la croissance de leur chiot.

Aussi je profite de ce compte-rendu pour prévenir chacun que je me tiens à leur disposition pour consacrer 2 samedis par mois au « dressage Ring » de nos dogues.

Votre Déléguée,

Monique MARCLE

CALENDRIER DES EXPOSITIONS

J U I N

S.C. LANGUEDOC ROUSSILLON 1, rue Louis Bertrand - 34000 MONTPELLIER - Tél. (67) 27.79.30	NARBONNE Patronnée	7 Juin Juge : Dr. MERAT Y.M.
S.C. ILE DE FRANCE - 40, rue des Blancs Manteaux - 75004 PARIS	SOISY/SEINE	7 Juin
S.C. DU SUD EST	MOULINS	7 Juin
S.C. DU POITOU - Melle JOUANNEAU La Saudaie - NUEIL/FAYE 86200 LOUDUN	ANGLIERS (Présentation)	8 Juin
S.C. LA SOLOGNE - Mme BALLEREAU 62 bis, Avenue Dauphine 45100 ORLÉANS	ORLEANS (CACIB) Spéciale	13 - 14 Juin Juge : Dr. BERENGER
S.C. DU SUD OUEST	SAINT GIRONS	14 Juin
S.C. GUYENNE GASCOGNE & COTE D'ARGENT Melle BUREAU - 13, rue Pavie 16100 COGNAC	COGNAC	14 Juin
S.C. GUYENNE GASCOGNE & COTE D'ARGENT Section de la Dordogne - Rue Arago 24000 PERIGUEUX	PERIGUEUX	21 Juin
S.C. DE L'EST - Mr. PRETOT 93, rue Saint Georges - 54000 NANCY	BESANÇON (CACIB) Spéciale	21 Juin Juge : Mr. DUBOIS
S.C. DE PICARDIE — Mme DHETZ 106, rue des Quatre Lemaire 80000 AMIENS	LONGPRÉ LES CORPS SAINTS	21 Juin
SOCIETE CENTRALE CANINE 215, rue Saint Denis	PARIS (CACIB) Spéciale	27 - 28 Juin Juges : Bleus (Mme PINCEMIN) Arlequins et Noirs : (Mr. DUBOIS) Fauves et Bringés : (Mr. SERTELET) Jeunes (Dr. MERAT)

J U I L L E T

S.C. BASSE NORMANDIE - 18, Place St Martin 14000 CAEN	DEAUVILLE (CACIB) Spéciale	4 - 5 Juillet Juge : Mme PINCEMIN
--	-------------------------------	--------------------------------------

S.C. DU BAS POITOU	SAINT HILAIRE LA PALUD (Présentation)	5 Juillet
S.C. DE BOURGOGNE - Mr Bertrand Route du Sanatorium - 21650 VELARS EN OUCHE	BEAUNE	5 Juillet
CLUB SAINT HUBERT DU NORD M. MESSIN - 13, rue d'Hasnon - Millonfosse 59178 HASNON	BERCK - PLAGE	12 Juillet
S.C. DU SUD OUEST - Section Canine de St Gaudens - 62, rue V. Hugo 31800 SAINT GAUDENS	SAINT GAUDENS (Présentation)	12 Juillet
S.C. BRETONNE - Mr. PERRIN 52, rue Langevin - B.P. 97 22400 LAMBALLE	BREST	12 Juillet
S.C. GUYENNE GASCOGNE & COTE D'ARGENT Mr. CASTANET - 24230 VELINES	SAINT FOY LA GRANDE	12 Juillet
S.C. DU CENTRE - Mr. BERTRAND 9, Avenue Pierre Leroux - 23000 GUERET	GUERET	14 Juillet
S.C. DU MASSIF CENTRAL - Mr. ANDRÉ 56, rue Bonnabaud - 63000 CLERMONT-Fd	LA BOURBOULE Patronnée	19 Juillet Juge : Mr SERTELET
S.C. DU BAS POITOU - Mme LEFEVRE Pharmacie - 79250 NEUIL/ARGENT Tél. 65.61.18	NEUIL/ARGENT (Présentation)	19 Juillet
S.C. GUYENNE GASCOGNE & COTE D'ARGENT Mr. DUTHIL - 140, rue Montesquieu 49000 CAHORS	CAHORS Patronnée	19 Juillet Juge : Mme GUYOMAR
S.C. DE NORMANDIE - Mr. BEAUVERGER BELLENGREVILLE - 76630 ENVERMEU	DIEPPE	26 Juillet
S.C. DU SUD EST - Office de Tourisme Place de Breuil - 43000 LE PUY Tél. 09.38.41	LE PUY	26 Juillet

A O U T

S.C. DE HAUTE AUVERGNE - Mr. TOTY 10, rue A. Pinard - 15000 AURILLAC	AURILLAC	2 Août
	GAND EURO DOG SHOW	9 Août
S.C. GERS PYRÉNÉES - Mr. CAMY Mairie de Lacommande - 64360 MONEIN	LACOMMANDE	9 Août
S.C. GUYENNE GASCOGNE & COTE D'ARGENT Section de la Dordogne - Rue Arago 24000 PERIGUEUX	RIBERAC (Présentation)	16 Août
S.C. DU BAS POITOU	MARSAIS SAINTE RADEGONDE (Présentation)	22 - 23 Août
S.C. DU CENTRE - Syndicat d'Initiative 87260 PIERRE BUFFIERE	PIERRE BUFFIERE (Présentation)	23 Août
S.C. MAINE ANJOU TOURAINE - Mr. REUDET Rive Parence - Torcé en Vallée 72110 BONNETABLE	CHATEAU GONTIER	23 Août
S.C. DU SUD EST - Office de Tourisme 74500 EVIAN - Tél. 75.04.26	EVIAN (CACIB) Spéciale	29 - 30 Août Juge : Mme GUYOMAR
S.C. GUYENNE GASCOGNE & COTE D'ARGENT	SORGES (Présentation)	30 Août

SEPTEMBRE

S.C. DU BAS POITOU - Mr. KARCHER La Charrie - AUBIGNY - 85430 NUEIL LE DOLLENT	CHALLANS	5 Septembre
S.C. DE PICARDIE - Mme DHETZ 106, rue des Quatre Lemaire 80000 AMIENS	ROYE	6 Septembre
S.C. ST HUBERT DE L'OUEST - Mr. PARSON 5, Avenue du Verseau - 44000 NANTES	CAMPBON (Présentation)	6 Septembre
S.C. BERRY - NIVERNAIS - Mr. PACTOLE Les Boulaizes - Varennes Vauzelles 58000 NEVERS	NEVERS	6 Septembre
S.C. GUYENNE GASCOGNE & COTE D'ARGENT Mr. LACAUD - 17, rue Pierre Curie 17300 ROCHEFORT SUR MER	ROCHEFORT Patronnée	6 Septembre Juge : Mr. DUBOIS
S.C. MAINE ANJOU TOURAINE - Mr. REUDET Pont Réan - 35580 GUICHEN	FONDETTES (Présentation)	13 Septembre
S.C. DU SUD EST - Section du Bourbonnais B. P. 115 - 03100 MONTLUÇON	MONTLUÇON	26 - 27 Septembre

OCTOBRE

S.C. DU SUD EST - Mr. CHAUSSON 38340 VOREPPE - Tél. 88.62.28	GRENOBLE (CACIB) Spéciale	4 Octobre
S.C. LANGUEDOC ROUSSILLON 1, rue Louis Bertrand - 34000 MONTPELLIER Tél. (67) 27.79.80	MONTPELLIER	4 Octobre
S.C. DE NORMANDIE - Melle BOURSIER 18, rue du Cham Pardon 76000 ROUEN	ROUEN	11 Octobre
CLUB ST HUBERT DU NORD - Mr. MESSIN Rte d'Hasnon - Millonfosse 59178 HASNON	LOUVROIL (Jeumont)	18 Octobre
S.C. DU SUD EST - Dr. ESTIENNE 3, Place de Jouvence 42210 MONTROND LES BAINS	SAINT ETIENNE	24 - 25 Octobre
S.C. ST HUBERT DE L'OUEST - Mr. PARSON 5, Avenue du Verseau - 44000 NANTES	NANTES (CACIB) Spéciale	25 Octobre Juge : Mme PINCEMIN

NOVEMBRE

S.C. MIDI COTE D'AZUR 1, Traverse du Trioulet - 13009 MARSEILLE	MARSEILLE (CACIB) Spéciale	21 - 22 Novembre Juge : Mr. MOREAUX
S.C. DE BASSE NORMANDIE 18, Place Saint Martin - 14000 CAEN	CAEN	22 ou 29 Octobre

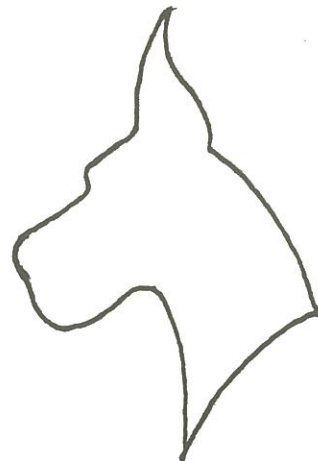
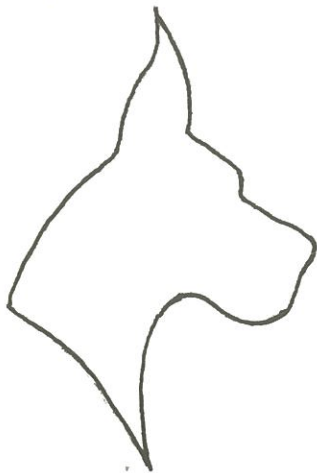
DÉCEMBRE

S.C. GUYENNE GASCOGNE & COTE D'ARGENT 26, rte des Frères Bonie - 33000 BORDEAUX	BORDEAUX (CACIB) Spéciale	13 Décembre Juge : Dr. BÉRENGER
--	------------------------------	------------------------------------

DOGGEN CLUB DE FRANCE
Mme MÉRAT - Le Jaunet
03110 SERBANNES

SANTES
Nationale d'Elevage

20 Septembre
Juges : Bleus : Mr. BAUX
Fauves et Bringés : Mr. MOREAUX
Arlequins et Noirs : Mr. VOILET
Jeunes : Dr. BÉRENGER
Suppléant : Dr. Y. M. MERAT



★ AMIS DU DOGUE DANS L'EST ★

une date à retenir " LE DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 1981 "

Votre réunion Régionale,

à l'HOTEL DES VOSGES
4, rue de Grendelbruch
67 - KLINGENTHAL

sous la présidence de Madame MERAT.

Tous les Membres Amis et Sympathisants du dogue sont invités !

★ Au programme :

- Accueil des participants - 10 h -
- Confirmation des jeunes chiens
- Concours de jugements :
" Connaître son dogue c'est bien, mais l'apprécier
c'est mieux. Voici le but, un ou plusieurs chiens
vous seront présentés, à vous d'apprécier les
qualités ou de sanctionner les défauts "
A vous de juger !!!
- Cadeau offert par la Maison PAL LOYAL à
tous les participants au concours
- ★ Discussion amicale, conseils d'élevage, avec
le concours du Docteur MAURICE.

★ BULLETIN DE PARTICIPATION

Monsieur, Madame, ...

participera à la réunion du DOGGEN CLUB, le 6 SEPTEMBRE 1981

accompagné(s) de personnes

de enfants

ci-joint, un chèque de F pour les frais de repas
(libellé à l'ordre de l'Hôtel des Vosges, Klingenthal)

désire faire confirmer son chien oui ☐

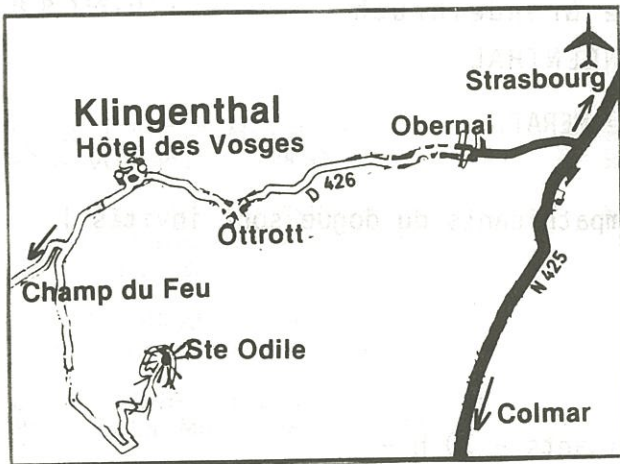
non ☐

participera, ne participera pas au concours de jugement (rayer la mention inutile)

à retourner dans les meilleurs délais à Michel NELL

1, rue des Vignes

AVOLSHEIM, 67120 MOLSHEIM (tél. (88)38-55-37)



La Maison PAL LOYAL a bien voulu répondre à notre invitation
en la personne de Monsieur BONNET, Conseiller d'élevage,
et nous offrira l'apéritif !

AU MENU,

- Sandre à la crème
- Canard aux groseilles
- Kugelhopf glacé
- Café

Blanc d'Alsace et Beaujolais

Prix du repas tout compris : 100 F par personne
60 F pour les enfants

L'itinéraire sera fléché à partir d'OBERNAI

BUREAU D'ETUDES FISCALES ET JURIDIQUES FRANCIS LEFEBVRE
3, Villa Emile Bergerat — 92522 NEUILLY SUR SEINE Cedex
Tél. 745.14.18

1. — LE REGIME DU FORFAIT

Ce régime trouve à s'appliquer de plein droit aux éleveurs dont le chiffre d'affaires annuel moyen pendant deux années consécutives n'exède pas 500.000 F., ce qui devrait en pratique concerner le plus souvent vos adhérents qui n'exercent le cas échéant une activité d'élevage qu'à titre accessoire.

En matière d'élevage le bénéfice forfaitaire est en principe déterminé en appliquant par tête d'animal un tarif spécial déterminé au niveau départemental pour chaque type d'élevage spécialisé. Ce tarif est publié chaque année au Journal Officiel mais généralement bien après la date limite de déclaration des revenus, en principe fixée pour le 1er Mars.

Le contribuable concerné doit donc dans ce délai normal de déclaration procéder à la déclaration de l'ensemble de ses autres revenus (sur un imprimé modèle 2042) et porter simplement à la rubrique des bénéfices agricoles la mention « forfait à fixer ».

Au plus tard, le dernier jour du mois suivant celui de la publication au J.O. des bénéfices forfaitaires, il doit déposer une déclaration de revenus rectificative portant cette fois ci le montant de son bénéfice forfaitaire calculé par lui-même au vu du tarif public.

Il est toutefois admis que dans le cas où le contribuable se trouve dans l'impossibilité de calculer lui-même le bénéfice forfaitaire (hypothèse qui risque d'être fréquente pour les éleveurs de chiens dont les races sont rares et inexploitées dans bon nombre de départements), il peut laisser à l'Administration le soin d'y procéder à sa place. Dans ce cas, il lui suffit d'indiquer sur un feuillet annexe à la déclaration d'ensemble de ses revenus les différents éléments à prendre en considération pour la détermination de ce bénéfice (cf. rép. Icard J. O. débat AN 3 Août 1974 p 3973 n° 10947).

Dans l'hypothèse où il n'existe pas de tarif spécial publié au J.O. pour le département et la race concernés, on constate qu'en pratique l'Administration a tendance à fixer au vu des données chiffrées fournies par le contribuable (prix de revient des animaux, montant des recettes, nombre de têtes, par exemple), un bénéfice imposable proche de la réalité, ou bien à faire application du tarif spécial des départements voisins.

Mais, en principe, l'Administration devrait plus exactement dans cette hypothèse, soit dénoncer le forfait, soit faire application du tarif concernant la généralité des cultures.

Si elle entend dénoncer le forfait elle doit pour ce faire respecter la procédure y afférente, c'est-à-dire notifier la dénonciation à l'exploitant avant le 1er janvier de l'année de réalisation des revenus. Précisons toutefois que l'Administration a indiqué qu'elle s'abstiendrait par souci de simplification de dénoncer le forfait des exploitants dont les recettes totales annuelles et les recettes des « cultures spéciales » n'excèderaient pas respectivement 50.000 et 20.000 Frs.

Si l'Administration s'abstient de dénoncer le forfait c'est donc en principe le tarif publié pour la généralité des cultures qui trouve à s'appliquer. Le bénéfice forfaitaire est alors déterminé en appliquant à la superficie consacrée à l'élevage le bénéfice moyen à l'hectare correspondant publié au tarif, et en y ajoutant le revenu cadastral servant de base à la taxe foncière pour ladite superficie si l'exploitant en est propriétaire.

Enfin, il convient de remarquer que la caractéristique du bénéfice forfaitaire ne permet pas, en principe, à un contribuable d'en solliciter la réduction au motif que de son bénéfice réel serait inférieur au forfait. De même, et sauf à faire admettre par l'Administration la déduction de pertes liées à des calamités exceptionnelles, un forfait ne peut, en principe, jamais être négatif.

Dans ces conditions, lorsque la particularité de la race élevée ne fait pas l'objet d'une tarification spéciale publiée au J.O. ou lorsque l'exploitant prend une dimensions plus significative, il peut être préférable que le contribuable concerné opte pour son imposition sous un régime de bénéfice réel dans lequel il aura l'assurance d'être imposé sur les résultats réels de son exploitation.

Le 29 Avril 1981

NOUVELLES D'ÉLEVAGE

A l'Élevage du DOMAINE DE L'EMPEREUR, Marie-France BOYAULT, 103, Route de Mantes - 78240 CHAMBOURCY - Tél. (3) 074.37.47.

. les femelles :

- ODREY DU DOMAINE DE L'EMPEREUR (bringée) a été couverte par PELOPS DES TERRES DE LA RAIRIE
- NEFERTITI DU DOMAINE DE L'EMPEREUR (arlequine) a été couverte par JEFF d'ERICEIRA,
- ONDINE DU DOMAINE DE L'EMPEREUR (arlequine) a été couverte par ORLOW DU DOMAINE DE L'EMPEREUR
- NUSSIDORA DU DOMAINE DE L'EMPEREUR (fauve) a été couverte par PHALE DES TERRES DE LA RAIRIE

. Naissances attendues pour fin Mai, 15 et 24 Juin 1981, fauves, bringés, arlequins de noirs.

. Ont mis bas :

- JAURENE DU DOMAINE DE L'EMPEREUR (noire) par ORLOW DU DOMAINE DE L'EMPEREUR une portée de 13 chiots, noirs, arlequins et manteaux, sont élevés 6 chiots.
 - NAILÉE DU DOMAINE DE L'EMPEREUR (bleue) une portée de 10 chiots par C. V. AGRICOLA
- . A céder, prix très raisonnable une noire de 2 ans 1/2, petite fille de SIRE ROYAL.
- Une très jolie noire de 6 mois.

A l'Élevage de LA GRANDE VIGIE à Mr et Mme CHOISY Guy - Chemin du Mas de Roue - 34670 BAILLARGUES Tél. (67) 70.15.47

- . La lice fauve OMBELLE DE LA TEMPLERIE (Midas du Val de l'Amitié x Leslie de la Templerie) a été saillie le 28.3.81 par l'Étalon bringé NELSON DU CHANT DE L'AUBE (Jagla de la Templerie x Lodie des Avenaux des Ferrandières)
- . La lice bleue PRUNE DE LA TEMPLERIE (Ch. IB Lothar des Terres de la Rairie x Mirabelle du Val de l'Amitié) a été saillie le 26.3.81 par MYLORD DU VAL DE L'AMITIÉ (Ch. Bsg Sire Royal x Turandot Royal)
- . La lice arlequine PEGGY DE MOURRE FRAIS (Larry de Mourre-Frais x Noha de Mourre-Frais) a été saillie le 7.4.81 par l'Étalon arlequin de l'Élevage LORD V. D. HOCHWIESEN (Dago v. d. Birken Au x Diana v. d. Hochwiesen)
(Photos des 3 lices dans ce bulletin.)
- . Est entré à l'Élevage :
 - Le Mâle Arlequin RANDALL DES HAUTS DE L'HACIENDA né le 27.11.80 (Lord v. d. Hochwiesen x Oxane du Château du Bac).

A l'Élevage amateur des VAUTRES DES MONTS DE FLANDRES à Mr et Mme J.P. COFFIN - Rue de la Fontaine METEREN - 59270 BAILLEUL - Tél. (28) 43.01.84

- . OLAF DES VAUTRES DES MONTS DE FLANDRES (Vlora des Alans de la Huboise x Yaky vom Offenstadt) champion de France 80 et Champion de Belgique 80. a sailli :
 - ATHENA VOM OFFENSTADT (Sven du Domaine de la Ferté x Yta vom Offenstadt) le 6.2.81 femelle de l'élevage,
 - NANKA DES TERRES DE LA RAIRIE (Sire Royal x Josephine des Terres de la Rairie) le 12.2.81 à Mr. LAJOIX
 - MONXIANE DES CORNOUILLERS, le 25.4.81, à Mme JAMART
 - LAIS DES VAUTRES DES MONTS DE FLANDRES (Vlora des Alans de la Huboise x Vassalion du Domaine de la Ferté) le 20.4.81, femelle de l'Élevage.
 - PERLE D'ALLEREY, le 3.5.81, à Mme FELIX
- . JASPER DES ALANS DE LA HUBOISE (Vlora des Alans de la Huboise x Trenck vom Brackven) a sailli :
 - OARA DU BOIRIN, le 22.4.81, à Mr. PEUGNET.
- . ATHENA VOM OFFENSTADT a mis bas le 10.4.81 une portée de 15 chiots de toute beauté. 11 ont été élevés par la mère et par Vlora des Alans de la Huboise qui faisait une lactation nerveuse.

A l'Élevage DE LA FORET DE KAYSERSBERG à Mme MARCLE Monique - Château de Fombonne - 24610 St MARTIN DE GURÇON

- . La femelle bleue N'MAGALY DE LA FORET DE KAYSERSBERG saillie par APPOLL V. D. HAARD-BURG) a mis bas une portée de 7 chiots : 3/2 bleus.
- . BORA VON DER OFNETHOHLE est restée vide et va être saillie par le Ch. ILKO VOM FELGRUND à Mr. Werner KRAFT.
- . Est entré à l'Élevage :
 - ORIANE DE LA FORET DE KAYSERSBERG qui a mis bas par PEPS DE LA FORET DE KAYSERSBERG une portée de 12 chiots. 4 m. arl. / 1 f. — 1 m/1 noirs. Sont gardés.

- . NACHLASS DE LA FORET DE KAYSERSBERG a sailli :
 - PERLE D'APHROS à Mr. RAVA
13 chiots — Sont gardés : 6 arl./ 2 noirs.
 - M... DE MONTBRIEN à Mr. ROQUET
- . Reste à l'Elevage : La jeune femelle bleue issue de N'MAGALI x APPOLL V. D. HAARDBURG.

A l'Elevage de BOIS MAGNY à Mr et Mme DENAUX - Manoir de Bois Magny - Notre Dame de Fresnay - L'Oudon - 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES - Tél. (31) 20-62-29.

- . La Lince Bleue NOBLESSE a mis bas une portée de 4 chiots bleus par l'étalon bleu recommandé de l'Elevage MINOS DE BOIS MAGNY. Aucun chiot disponible.
- . La Lince bleue NEREMIS DE BOIS MAGNY a mis bas le 26.4.81 une portée de 5 chiots : 2 m./3 fem. par l'étalon de l'élevage MINOS DE BOIS MAGNY. 1 femelle bleue disponible.
- . La Lince Bleue NATALY DE BOIS MAGNY a été saillie le 15.4.81 par MINOS.
- . La Lince Fauve NOUBA DE BOIS MAGNY a été saillie par l'étalon bringé de l'élevage NATCHEZ DE BOIS MAGNY le 26.4.81.
- . La Lince arlequine ORELY DE BOIS MAGNY a été saillie le 21.4.81 par l'étalon recommandé MAX DE LA GRISONNIERE, étalon arlequin à Mr et Mme TEBOUL.

A l'Elevage amateur d'EQUERVAL à Mr. et Mme BAUDOUIN - Grand Rullecourt par AVESNES LE COMPTE 62810 Tél. (21) 22.20.59.

- . La femelle bringée OURA D'EQUERVAL (Lucifer des Alans de la Huboise x Chiquita von Furst Bismark) a mis bas le 29.4.81 une portée de 7 chiots fauves et bringés par l'étalon fauve PRINCE D'EQUERVAL (Youri de la Commone x Miss Scarlett). Ont été gardés 2 mâles et 2 femelles.
- . La femelle fauve PRESCY D'EQUERVAL (Youri de la Commone x Miss Scarlett) a été saillie le 15.5.81 par l'étalon bringé CARLO VON DER HAARDBURG (Liban des Terres de la Rairie x Babsy v. Heigo Haus) à Mr. SCHUMACHER, élevage Vom Kaleidoscop en Allemagne.

A l'Elevage de LA FLORE D'ESPINE à Madame FANJEAUD MOUSSIER Annie - Rue de la Poste - 69360 CHAPONNAY (à 25 kms au Sud de Lyon) - Tél. (7) 847.01.92.

- . La femelle noire MÉDÉE DU GUI DE LA MICHARDIERE a mis bas le 28 novembre 1980 une portée de 10 chiots (9,1) par l'étalon noir recommandé ONYX DE PARADI'S PARC. Ont été élevés 6,1.
- . La femelle arlequine PHOEBÉ JOLIE DE LA FLOR D'ESPINE a été saillie le 30 avril 1981 par l'étalon arlequin PRINCE ROYAL DE PARADI'S PARC, fils du Ch. Fr. NITSIR DE MONTBRIEN.
- . Restent à céder à prix intéressant : 3 beaux mâles noirs de 6 mois, sujets très typés, d'excellentes origines, issus de Ch. B. TENOR DE MOURRE FRAIS en ligne maternelle et de Ch. B. LUIGI DU MONT SIMON en ligne paternelle.

Au « CHATEAU DE TERREFORT » à Mr. BOURILLON Bernard - 33710 TEUILLAC

- . L'étalon recommandé ONDO DE MOURRE FRAIS a sailli le 8.4.81
 - OLIVIA DE MOURRE FRAIS. Les petits sont attendus le 10.6.81.

A l'Elevage de la BARRACINE à Mr. et Mme BARRE - Route de Poulx 30000 NIMES - COURBESSAC - Tél. (66) 26.08.19

- . NOUCHKA DE LA BARRACINE, arlequine, saillie par PRINCIO DE MOURRE FRAIS a mis bas le 13.4.81 : 4 chiots dont 2,1 arlequins et 0,1 noir.
- . ODE DE LA BARRACINE, noire, saillie par PRINCIO DE MOURRE FRAIS a mis bas le 7.4.81 une portée de 5 chiots dont 0,3 arlequins et 1,1, noirs.
- . La femelle bleue NOUCHKA DE LA GRANDE VIGIE (Luc de l'Arnolderie x Maïa des Terres de la Rairie) a été saillie le 8.4.81 par MYLOR DU VAL DE L'AMITIÉ.

A l'Elevage de LA HARDE DES MARAIS DE MUNO à Mr et Mme LEBECQUE - 62890 MUNO - NIEURLET

- . NAUSICAA DU CHANT DE L'AUBE saillie le 21.2.81 par ORLOFF DES FAUVELLES a mis bas le 27.4.81 une portée de 9 chiots dont 5 femelles et 4 mâles. 3 mâles et 3 femelles restent à la mère.

A l'Elevage de LA SOURCE DES CHATELAINS à Mr. Michel NELL - 1, rue des Vignes - Avolsheim 67120 MOLSHEIM.

- . L'étalon bleu OUESSANT DE LA TOUR DES ALANS (Lothar x Martha des Terres de la Rairie) (Sigle A) a sailli :
 - le 15.3.81 NELLY DE LA SOURCE DES CHATELAINS (Lord de Val de l'Amitié x Jaspée du Côteau des Sapins) (Körklasse 1)
 - le 25.3.81 JASPÉE DU COTEAU DES SAPINS (Sam de la Forêt de Kaysersberg x Valta des Alans de la Huboise)

Notre Membre Mme RAVA - Le Fournet - St SEVERIN D'ESTISSAC 24190 NEUVIC/ISLE - Tél. (53) 81.55.56

- . vous informe que son affixe « DE LA TUILIERE DU FOURNET » a été homologué par la S.C.C.
- . Sa chienne PERLE D'APHROS (Neck du Domaine de Cercœur x Lobelie de la Tour des Alans) ayant mis bas le 19.3 une portée de 13 chiots — 2,4 arlequins purs et 2 noirs de NACHLASS DE LA FORET DE KAYSERSBERG.

*A l'Elevage de LA TOUR DES ALANS à Mme Yvonne CONAN - « Kercradet » Saint Lyphard 44410 HERBIGNAC
Tél. (40) 24.88.75*

- . la femelle arlequine ORELIE DE LA TOUR DES ALANS (Ch. I. B. Héros v. d. Ofnethohle x Jude de la Forêt de Kayersberg) a obtenu le titre de CHAMPIONNE DE BEAUTÉ (Homologation du 24 Avril 1981).
- . la lice bleue PRIMA DONNA DE LA TOUR DES ALANS (Ch. I. B. Lothar des Terres de la Rairie x CH. B. Martha des Terres de la Rairie) saillie le 29.1.81 par le Ch. B. NARSES DES TERRES D'EMPIRE (Ch. Mondial Sire Royal x Verveine des Terres de la Rairie) a mis bas le 31 Mars' 14 chiots bleus dont 7 mâles et 7 femelles.

Notre Membre Mme ANTOINE - Château de Villers Poz 70000 COLOMBIER VESOU,

- . nous informe que son affixe « DU CHATEAU DE VILLERS POZ » a été homologué par la S.C.C.
- . et que sa chienne NORA DE LA FORET DE KAYSERSBERG (Iris de la Forêt de Kayersberg x Jumbo du Chant de l'Aube) saillie par LORD DU VAL DE L'AMITIÉ (Sire Royal x Taïga Royal) champion du Monde a mis bas une portée de 12 chiots le 19.2.81. 2 chiennes restent disponibles.

A l'élevage amateur DU BOIS DE RICALAINE à Mr. VITTOZ G - Montceau 38300 BOURGOIN JALLIEU

- . la femelle bleue LOLITA DES CHEVALIERS DE LA TOUR (Dacha de la Templerie x lakine des Terres de la Rairie) saillie le 4.2.81 par le Champion International de beauté LOTHER DES TERRES DE LA RAIKIE à Mme NAVAJAS a mis bas le 12.4.81 une portée de 6 chiots bleus : 3,3.

Nos membres Mr et Mme Jean-Louis DELBENDE - 7, rue de la République - 77810 THOMERY - Tél. (6) 070.00.39

- . nous font savoir que leur lice NOUBA DE LA GRISONNIERE (Liank de la Grisonnière x Laidza de la Grisonnière) noire, a été saillie par l'étalon arlequin OREST DES TERRES DE LA RAIKIE (Luigi du Mt Simon x Taila vom Haus Fresena). Naissances attendues fin Mai et chiots à retenir.

A l'Elevage de CARJEGU à Mme BRAJON - Carjegu 22120 YFFINIAC

- . la lice NADIA DE CARJEGU a mis bas une portée de bleus par NARSES DES TERRES D'EMPIRE à Mr. LAFON.

A l'Elevage de LA TOUR DES ALANS à Mme CONAN - « Kercradet » 44410 St Lyphard

- . la femelle PRIMA DONNA DE LA TOUR DES ALANS a mis bas 12 chiots bleus par NARSES DES TERRES D'EMPIRE à Mr. LAFON.

A l'Elevage de PARADI'S PARC à Mme MOCZINSKI - St Hilaire de la Côte - 38260 LA COTE ST ANDRÉ - Tél. (74) 20.23.45.

- . La femelle PRIMA D'EQUERVAL - Bleue (Ch. Erkey von Hause Heyden x Laïla des Terres de la Rairie) saillie par le Deutcher Champion FIFTY ONE VON HAUS FRESENA le 6.4 a mis bas une portée de 6 chiots : 3,3.
- . La femelle PAMELA saillie par le Ch. OPHIR DE MONTBRIEN a mis bas le 17.5 une portée de 13 chiots. Sont élevés 2,2 arlequins et 1,1 noirs.
- . A céder un mâle arlequin de 20 mois ou un mâle arlequin de 1 an « REAGAN » - Photo sur le Trait d'Union d'Avril.

A l'Elevage amateur de LA VALLÉE DE LA HASEL - 5, rue de la Rivière - NIEDERHASLACH

- . sont nés le 1.4.71 de NATTY DE MORTEVILLE 3 mâles fauves et 1 mâle fauve bringé et une femelle bringée. L'heureux papa est LARNO DU CASTEL DE LA MICHODIERE.

Notre membre Mme St DENIS 03 MONTMARAULT, nous fait savoir que :

- . sa femelle PARINA DE MONTBRIEN a mis bas une portée de 12 chiots fauves par l'étalon OLGORAT DE LA TEMPLERIE à Mme MERAT.

A l'Elevage des TERRES DE LA RAIKIE à Mme PINCEMIN - 63270 JUMEAUX

- . la femelle OULGAT DE LA TEMPLERIE, fauve, a été saillie par l'étalon bringé NELSON DU CHANT DE L'AUBE à Mr. BAUX, le 2.4.81 - Tél. (73) 96.14.74.
- . au même élevage :
 - le Champion de Beauté PHALE DES TERRES DE LA RAIKIE à Mme PINCEMIN a sailli :
 - PANDORE DE LA TEMPLERIE le 26.4.81 à Mme MERAT
 - NUSSIDORA DU DOMAINE DE L'EMPEREUR le 23.4.81
 - NATACHA DES CHEVALIERS DE LA TOUR, le 9.4.81
 - LARA DE L'AYGUES RIVER à Mme FANTON, le 12.3.81
 - OLYMPIA DEL PRINCIPE IGOR à Mr MASSIMO (Italie) le 10.2.81
 - NANKA DE CARJEGU, le 3.2.81
 - NELEN DE LA TEMPLERIE, le 21.1.81
 - DIANA V. BARENBURG à Mr JUAN ANITO (Espagne), le 23.12.80
 - COCO V. GORA à Mr PRANDONI (Italie), le 21.12.81

RECTIFICATIF : A l'Exposition de Bordeaux, le mâle ONDO DE MOURRE FRAIS à Mr. BOURILLON avait obtenu la note EXCELLENT et non Très Bon.

ADDITIF : La Lice MAIA DE TESTAROUMAN appartenant à Mr. HOCQUARD, femelle arlequine, inscrite en Classe Champion à l'Exposition de Bordeaux, en Décembre 1980 a été classée 1ère Excellente par Mme Pincemin.

A l'Elevage amateur des MONTS DU CANTAL à Mme DUBOURG - 15510 CRANDELLES - Tél. (71) 62.35.08

- . IANIK DE MOURRE FRAIS, arlequine, a mis bas le 19.3 par ORIX DE LA TEMPLERIE une portée de 9 chiots. Sont élevés 1,2 noirs.
 - . OZIELLE DES CHAMPS DE FRANCE, arlequine, a mis bas le 9.4 par OREST DES TERRES DE LA RAIRIE, une portée de 9 chiots. Sont élevés 1,4 arlequins.
- Chiots disponibles.

A l'Elevage des HAUTS DE L'HERMITAGE à Mr et Mme ADAM J. P. - 1, Impasse des Alouettes - 68200 BRUNSTADT - Tél. (89) 06.34.23.

- . La lice noire NYMPHE D'ERICEIRA (Urs d'Ericeira x Jade d'Ericeira) saillie par LUCAS DES FAUVELLES (Varus de Cassiopée x Viatza des Fauvelles) a mis bas le 5.5.81 une portée de 13 chiots. 6 ont été laissés à la mère : 1 femelle arlequine, 3 mâles et 2 femelles noires.

A l'Elevage de LA TEMPLERIE à Mme MERAT - Le Jaunet - 03110 SERBANNES - Tél. (70) 56.51.86

- . la femelle OREA DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. Bsg Diamant v. d. Nurburg x Ch. Bsg Taila von Haus Fresena) a été saillie par LORD V. HOCHSTEIN à Mme CHOISY.
- . Est entrée à l'élevage SAGA DE LA TOUR DES ALANS (Ch. Narsès des Terres d'Empire x Prima Donna de la Tour des Alans) de l'Elevage de Mme CONAN.

A l'Elevage des BORDS DU CRAON, affixe DU CHAMP DES DAMES à Mme MARIONNEAU Annie - 85540 CHAMP SAINT PERE - Tél. (51) 98.95.78

- . La femelle fauve MADIAN DES TERRES DE LA RAIRIE (Iann de la Forêt de Kayzersberg x Jahel des Terres de la Rairie) saillie par l'étalon à Mme WENDT : NANKIN DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. I. B. Opal vom Harlekin x Ch. B. Ch. I.B. Vahinée de la Templerie) a mis bas une portée de 12 chiots. Ont été laissés sous la mère : 3 mâles et 1 femelle. Chiots disponibles.
- . La femelle arlequine NETTY DE LA FORET DE KAYSERSBERG (Jamain du Castel de la Michodière x Iris von der Traunburg) saillie l'étalon arlequin à Mme WENDT : JUNG DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. B. Varus de Cassiopée x Valkirie 2 de Mourre Frais Ch. B et Ch. I. B.) a mis bas une portée de 10 chiots. Ont été laissés sous la mère 3,1 arlequins, 1,1 noirs. Chiots disponibles.
- . A céder excellent mâle bleu de 18 mois, très bon caractère, excellentes origines, confirmé, convient pour compagnie. Prix raisonnable.

A l'Elevage du clos templerie à Mme J. MERAT - Le Jaunet - 03110 SERBANNES - Tél. (70) 56.51.86

- . la femelle noire de bleus « OLGOTH D'EPERSEN » a été saillie par le Ch. Int. LOTHER DES TERRES DE LA RAIRIE à Mme NAVAJA.
- . la femelle fauve PANDORE DE LA TEMPLERIE a été saillie le 26.4.81 par le Ch. PHALE DES TERRES DE LA RAIRIE à Mme PINCEMIN.
- . Est entrée à l'élevage REINE DU CLOS TEMPLERIE (Orix de la Templerie x Nita de Mourre-Frais) arlequine de 8 mois.

A l'Elevage de TESTAROUMAN à Mr. HOCQUARD - 40120 MAILLERES - Tél. (58) 43.83

- . Restent disponibles quelques chiottes noires et arlequines pures, filles de NEFERTITI DE TESTAROUMAN (Ch. B et I.B. Varus de Cassiopée x Jélinotte de Testarouman) et de PRINCIO de MOURRE FRAIS. Des conditions de paiement sont possibles. Chiots nés le 25.3.81.

A l'Elevage de la COUR DE BONVOULOIR à Mr et Mme LEMONNIER - 50710 CREANCES - Tél. (33) 46.30.20

- . la femelle fauve doré MAM'ZELLE (Umble de la Templerie x Inutile du Domaine de Cercœur) a été saillie le 17.4.81 par le Champion International bringé LINDOR DE LA TEMPLERIE. Portée attendue vers la mi-juin - Chiots disponibles.

A l'Elevage du CASTEL DE LA MICHODIERE à Mr et Mme Jean DUVAL - 2, rue Armand Thibaud - 21600 LONGVIC - Tél. (80) 66.34.10

- . les femelles bringées NEVA et NILKA DU CASTEL DE LA MICHODIERE (Ch. B. et I.B. Iago du Castel de la Michodière x Lusie du Castel de la Michodière) ont été saillies par OLGOR DE LA TEMPLERIE à Mme MERAT - NEVA a mis bas 10 chiots.
- . les femelles fauves LYSIA du CASTEL DE LA MICHODIERE (Tivoli x Ingrid du Vallon de Font Renau-de) et
 - LEDA DU CASTEL DE LA MICHODIERE (Ch. du Monde Eroll von Saarland x Ch. B et IB Vanda du Domaine de la Roche Mauprat) ont été saillies par MIDAS DU VAL DE L'AMITIE à Mme MERAT.
- . l'Étalon arlequin OPHIR DE MONTBRIEN, Champion de France et du Club a sailli :
 - PAMELA DE PARADI'S PARC, arlequine à Mme MOCZINSKI
 - NEIGEUSE DE LA TOUR DES LANS, arlequine à Mr. MAURICE
 - MURCHIA DES FAUVELLES, arlequine à Mr. MARTIN
- . les femelles :
 - OTTOE DU CASTEL DES TEMPLIERS, saillie par NURMY du CASTEL DE LA MICHODIERE a mis bas 7 chiots.
 - MOXA DE TEINTE MARE, saillie par le Ch. OPHIR DE MONTBRIEN a mis bas 12 chiots.
 - PADRINA DE MONTBRIEN saillie par PRINCE DU CASTEL DE LA MICHODIERE a mis bas 18 chiots.

A l'Elevage du DOMAINE DE LA MARE AUX NYMPHES à Mr. LAMOTTE J. C. - 82, Avenue Caffin - 94210 LA VARENNE

. la lice bleue ORORE DES FAUVELLES (Tango vom Agricola x Liane des Terres de la Rairie) a été saillie le 12.4.81 par l'étalon bleu NODAL DE LA FORET DE KAYERSBERG à Mr. J. F. MARTIN.

La REUNION REGIONALE CENTRE EST et RHONE ALPES

est prévue pour le 11 Octobre 1981.

Tous les renseignements utiles paraîtront dans le prochain Trait d'Union, mais dès maintenant retenez cette date.

Mme DUVAL - Mr FAVIER DU MARCHÉ

Notre Membre Mr. Pierre DURAND - 18 bis, rue I. Masson - 52300 JOINVILLE, nous informe que

. sa chienne MOXA DE TEINTE MARE saillie par OPHIR DE MONTBRIEN, Champion de France et du Club a mis bas le 3.5.81 une portée de 12 chiots. Sept ont été laissés à la mère 1,2 arlequins, 3,1 noirs Chiots disponibles.

A l'Elevage des LYSBELLES à Mme DOUSSOT - La Payennière 76290 MONTIVILLIERS - Tél. (35) 30.11.06 ou 42.14.87

. Est entré MANTZ DU CASTEL DE LA MICHODIERE, frère de MAYA, Championne du Club, de France, de Suisse et du Monde. MANTZ est aussi le père d'OSSIA, elle-même Championne du Club, de France et de Suisse.

A l'Elevage, MANTZ a sailli NINON DE LA TEMPLERIE.

A l'Elevage de LA PIERRE DU ROY à Mr. et Mme MOULIN BRISON - Aubie Espessas - 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC - Tél. (56) 43.27.19

. La lice PETROUCHKA DE LA PIERRE DU ROY (Manager x Laica) a été saillie par PRINTZ DE LA TEMPLERIE à Mr. PINSOLLE, le 28 Mars.

. La lice LAICA DU GUI DE LA MICHARDIERE a été saillie par le mâle fauve de Mr MARTIN : NIGER DES FAUVELLES, frère de MANFRED.

A l'Elevage de SIFFLE MISTRAL à M. et Mme VALETTE - 30470 AIMARGUES - Tél. (66) 88.04.84 le soir.

. La chienne ORPHÉE DE SIFFLE MISTRAL vient d'obtenir le titre de Ch. I. B. suite aux CACIB décernés à Nîmes - San Remo - Sarragossa et Ales.

. LUCRECE DE L'AYGUES RIVER saillie par OXALIS DE SIFFLE MISTRAL a mis bas 2 chiots.

. OXALIS DE SIFFLE MISTRAL (Ch. de Fr. Lutzen de l'Empereur x Médée von Brunnenpat) a sailli ONDE DE SIFFLE MISTRAL (Ch. I.B. Manuel des Terres de la Rairie x Lucrèce de l'Aygues River)

. Est disponible une très belle et très puissante chienne de 7 mois (Oriem du Castel de la Michodièrre, étalon recommandé x Ch. I.B. Orphée de Siffle Mistral)

A l'Elevage amateur des MONTS DU CANTAL à Mme DUBOURG - 15510 CRANDELLES - Tél. (71) 62.35.08

- . IANIK DE MOURRE FRAIS, arlequine, a mis bas le 19.3 par ORIX DE LA TEMPLERIE une portée de 9 chiots. Sont élevés 1,2 noirs.
 - . OZIELLE DES CHAMPS DE FRANCE, arlequine, a mis bas le 9.4 par OREST DES TERRES DE LA RAIRIE, une portée de 9 chiots. Sont élevés 1,4 arlequins.
- Chiots disponibles.

A l'Elevage des HAUTS DE L'HERMITAGE à Mr et Mme ADAM J. P. - 1, Impasse des Alouettes - 68200 BRUNSTADT - Tél. (89) 06.34.23.

- . La lice noire NYMPHE D'ERICEIRA (Urs d'Ericeira x Jade d'Ericeira) saillie par LUCAS DES FAUVELLES (Varus de Cassiopée x Viatza des Fauvelles) a mis bas le 5.5.81 une portée de 13 chiots. 6 ont été laissés à la mère : 1 femelle arlequine, 3 mâles et 2 femelles noires.

A l'Elevage de LA TEMPLERIE à Mme MERAT - Le Jaunet - 03110 SERBANNES - Tél. (70) 56.51.86

- . la femelle OREA DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. Bsg Diamant v. d. Nurburg x Ch. Bsg Taila von Haus Fresena) a été saillie par LORD V. HOCHSTEIN à Mme CHOISY.
- . Est entrée à l'élevage SAGA DE LA TOUR DES ALANS (Ch. Narsès des Terres d'Empire x Prima Donna de la Tour des Alans) de l'Elevage de Mme CONAN.

A l'Elevage des BORDS DU CRAON, affixe DU CHAMP DES DAMES à Mme MARIONNEAU Annie - 85540 CHAMP SAINT PERE - Tél. (51) 98.95.78

- . La femelle fauve MADIAN DES TERRES DE LA RAIRIE (Iann de la Forêt de Kayzersberg x Jahel des Terres de la Rairie) saillie par l'étalon à Mme WENDT : NANKIN DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. I. B. Opal vom Harlekin x Ch. B. Ch. I.B. Vahinée de la Templerie) a mis bas une portée de 12 chiots. Ont été laissés sous la mère : 3 mâles et 1 femelle. Chiots disponibles.
- . La femelle arlequine NETTY DE LA FORET DE KAYSERSBERG (Jamain du Castel de la Michodièrre x Iris von der Traunburg) saillie l'étalon arlequin à Mme WENDT : JUNG DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. B. Varus de Cassiopée x Valkirie 2 de Mourre Frais Ch. B et Ch. I. B.) a mis bas une portée de 10 chiots. Ont été laissés sous la mère 3,1 arlequins, 1,1 noirs. Chiots disponibles.
- . A céder excellent mâle bleu de 18 mois, très bon caractère, excellentes origines, confirmé, convient pour compagnie. Prix raisonnable.

A l'Elevage du clos templerie à Mme J. MERAT - Le Jaunet - 03110 SERBANNES - Tél. (70) 56.51.86

- . la femelle noire de bleus « OLGOTH D'EPERSEN » a été saillie par le Ch. Int. LOTHER DES TERRES DE LA RAIRIE à Mme NAVAJA.
- . la femelle fauve PANDORE DE LA TEMPLERIE a été saillie le 26.4.81 par le Ch. PHALE DES TERRES DE LA RAIRIE à Mme PINCEMIN.
- . Est entrée à l'élevage REINE DU CLOS TEMPLERIE (Orix de la Templerie x Nita de Mourre-Frais) arlequine de 8 mois.

A l'Elevage de TESTAROUMAN à Mr. HOCQUARD - 40120 MAILLERES - Tél. (58) 43.83

- . Restent disponibles quelques chiottes noires et arlequines pures, filles de NEFERTITI DE TESTAROUMAN (Ch. B et I.B. Varus de Cassiopée x Jélinotte de Testarouman) et de PRINCIO DE MOURRE FRAIS. Des conditions de paiement sont possibles. Chiots nés le 25.3.81.

A l'Elevage de la COUR DE BONVOULOIR à Mr et Mme LEMONNIER - 50710 CREANCES - Tél. (33) 46.30.20

- . la femelle fauve doré MAM'ZELLE (Umbel de la Templerie x Inutile du Domaine de Cercœur) a été saillie le 17.4.81 par le Champion International bringé LINDOR DE LA TEMPLERIE. Portée attendue vers la mi-juin - Chiots disponibles.

A l'Elevage du CASTEL DE LA MICHODIERE à Mr et Mme Jean DUVAL - 2, rue Armand Thibaud - 21600 LONGVIC - Tél. (80) 66.34.10

- . les femelles bringées NEVA et NILKA DU CASTEL DE LA MICHODIERE (Ch. B. et I.B. Iago du Castel de la Michodièrre x Lusía du Castel de la Michodièrre) ont été saillies par OLGOR DE LA TEMPLERIE à Mme MERAT - NEVA a mis bas 10 chiots.
- . les femelles fauves LYSIA du CASTEL DE LA MICHODIERE (Tivoli x Ingrid du Vallon de Font Renau-de) et
 - LEDA DU CASTEL DE LA MICHODIERE (Ch. du Monde Eroll von Saarland x Ch. B et IB Vanda du Domaine de la Roche Mauprat) ont été saillies par MIDAS DU VAL DE L'AMITIE à Mme MERAT.
- . l'Étalon arlequin OPHIR DE MONTBRIEN, Champion de France et du Club a sailli :
 - PAMELA DE PARADI'S PARC, arlequine à Mme MOCZINSKI
 - NEIGEUSE DE LA TOUR DES LANS, arlequine à Mr. MAURICE
 - MURCHIA DES FAUVELLES, arlequine à Mr. MARTIN
- . les femelles :
 - OTTOE DU CASTEL DES TEMPLIERS, saillie par NURMY du CASTEL DE LA MICHODIERE a mis bas 7 chiots.
 - MOXA DE TEINTE MARE, saillie par le Ch. OPHIR DE MONTBRIEN a mis bas 12 chiots.
 - PADRINA DE MONTBRIEN saillie par PRINCE DU CASTEL DE LA MICHODIERE a mis bas 18 chiots.

A l'Elevage du DOMAINE DE LA MARE AUX NYMPHES à Mr. LAMOTTE J. C. - 82, Avenue Caffin - 94210 LA VARENNE

. la lice bleue ORORE DES FAUVELLES (Tango vom Agricola x Liane des Terres de la Rairie) a été saillie le 12.4.81 par l'étalon bleu NODAL DE LA FORET DE KAYSERSBERG à Mr. J. F. MARTIN.

La REUNION REGIONALE CENTRE EST et RHONE ALPES
est prévue pour le 11 Octobre 1981.

Tous les renseignements utiles paraîtront dans le
prochain Trait d'Union, mais dès maintenant
retenez cette date.

Mme DUVAL - Mr FAVIER DU MARCHÉ

Notre Membre Mr. Pierre DURAND - 18 bis, rue I. Masson - 52300 JOINVILLE, nous informe que

. sa chienne MOXA DE TEINTE MARE saillie par OPHIR DE MONTBRIEN, Champion de France et du Club a mis bas le 3.5.81 une portée de 12 chiots. Sept ont été laissés à la mère 1,2 arlequins, 3,1 noirs Chiots disponibles.

A l'Elevage des LYSBELLES à Mme DOUSSOT - La Payennière 76290 MONTIVILLIERS - Tél. (35) 30.11.06 ou 42.14.87

. Est entré MANTZ DU CASTEL DE LA MICHODIERE, frère de MAYA, Championne du Club, de France, de Suisse et du Monde. MANTZ est aussi le père d'OSSIA, elle-même Championne du Club, de France et de Suisse.

A l'Elevage, MANTZ a sailli NINON DE LA TEMPLERIE.

A l'Elevage de LA PIERRE DU ROY à Mr. et Mme MOULIN BRISON - Aubie Espessas - 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC - Tél. (56) 43.27.19

. La lice PETROUCHKA DE LA PIERRE DU ROY (Manager x Laica) a été saillie par PRINTZ DE LA TEMPLERIE à Mr. PINSOLLE, le 28 Mars.

. La lice LAICA DU GUI DE LA MICHARDIERE a été saillie par le mâle fauve de Mr MARTIN : NIGER DES FAUVELLES, frère de MANFRED.

A l'Elevage de SIFFLE MISTRAL à M. et Mme VALETTE - 30470 AIMARGUES - Tél. (66) 88.04.84 le soir.

. La chienne ORPHÉE DE SIFFLE MISTRAL vient d'obtenir le titre de Ch. I. B. suite aux CACIB décernés à Nîmes - San Remo - Sarragossa et Ales.

. LUCRECE DE L'AYGUES RIVER saillie par OXALIS DE SIFFLE MISTRAL a mis bas 2 chiots.

. OXALIS DE SIFFLE MISTRAL (Ch. de Fr. Lutzen de l'Empereur x Médée von Brunnenpat) a sailli ONDE DE SIFFLE MISTRAL (Ch. I.B. Manuel des Terres de la Rairie x Lucrèce de l'Aygues River)

. Est disponible une très belle et très puissante chienne de 7 mois (Oriem du Castel de la Michodièrre, étalon recommandé x Ch. I.B. Orphée de Siffle Mistral)

ÉTALONS RECOMMANDÉS

Nous rappelons à tous nos membres que les mâles **DOGUES ALLEMANDS** ayant obtenus trois fois l' **EXCELLENT** en « **SPÉCIALES** » (Juges Spéciaux) peuvent être classés dans les « **ÉTALONS RECOMMANDÉS** ». En faire la demande avec la liste des récompenses obtenues.

Nous rappelons également à nos membres qu'un examen des hanches est nécessaire pour l'insertion dans cette rubrique depuis le 1er Janvier 1978 — (Classe II)

Les Etalons répondant à ces normes qui pourront présenter à la Spéciale de Race au moins 3 produits (notés « Excellent » d'eux et de femelles différentes passeront en Classe I.

COUT : 50 Francs par AN pour la liste des Etalons Recommandés.

FAUVES et BRINGÉS

- YOURI DE LA COMMONE** — Fauve (Opal v. Harlekin x Varga de la Commone) - Exc. 1er au Championnat du Club 1976 à Mr. MARTIN Jean-François - Hameau de Bouard - US 95450 VIGNY - Contrôle anti-dysplasie du 21.1.78 - Agréé pour l'élevage. Tél. 466.01.09
- LARNO DU CASTEL DE LA MICHODIERE** - Etalon bringé or - Né le 14.12.75 - Contrôle anti-dysplasie de 12.77. Agréé pour l'élevage - (Iorick de la Vallée de Civadoux x Jina du Castel de la Michodière) à Mr. et Mme RAMAGE Serge - 19, rue des Courbes Raies - 21600 LONGVIC - Tél. (80) 66.47.35 - Palmarès : 2ème Exc. à Lunel (Mr. Dubois) - 1er Exc. CAC - R.CACIB à Lausanne (Mr. Baux) - 2ème Exc. R.CAC - R. CACIB à Cambrai (M. Baux) - CAC à Besançon (Mr. Moreaux) - 1er Exc. CAC - R.CACIB à Courtrai (Mr. Kaeslin) - Exc. à Langenthal, Milan, Orléans, Evian.
- Ch. Int. - Ch. du Club et Ch. de FRANCE JAMIN DES TERRES DE LA RAIRIE** - (Vainqueur des Terres de la Rairie x Ch. Vahiné de la Templerie) - Fauve à Mme CHAUVIRÉ - 21, Avenue Henri Barbusse - 91210 DRAVEIL - CHAMPROSAY - Tél. 942.70.97 - Contrôle anti-dysplasie du 1.12.77 - Agréé pour l'élevage.
- Ch. et Bsg IAMOS DES TERRES DE LA RAIRIE** (Viking de la Templerie x Ch. Int. Umbra de la Templerie) à Mme RENOUX - 237, rue Bonnevalle - 02200 BILLY SUR AISNE - Contrôle anti-dysplasie - Agréé pour l'élevage - Tél. (23) 55.40.48
- JAGLA DE LA TEMPLERIE** - Etalon bringé or - (Ch. Opal v. Harlekin x Tanagra de la Templerie) - Né le 6.8.74 - à Mr. DUFETRELLE - Docteur Vétérinaire - 27600 GAILLON - Tél. (32) 53.01.65 - Prod. Mme Mérat - Contrôle anti-dysplasie du 18.1.77 - Agréé pour l'élevage.
- JUTER DU GUI DE LA MICHODIERE** - Fauve masque noir (Velox de la Commone x Vania du Gui de la Michardière) à Mr. NONNENMACHER - Teilhède - 63460 COMBRONDE - Tél. (73) 97.32.95. Contrôle anti-dysplasie du 12.5.1978. Agréé pour l'élevage.
- NALCO DE BOIS MAGNY** - Fauve doré (Laric des Terres de la Rairie x Ilde de Bois Magny) né le 17.8.77 à Mme DESLANDES Maryse - « Le Clos des Lysandres » - 139, Vieux Chemin de Grenade 31700 BLAGNAC - Tél. (61) 71.13.01 - Contrôle anti-dysplasie - Agréé pour l'élevage - 3ème Exc. à Bordeaux (Mr. Voilet) - 3ème Exc. à Torbes (Mr. Béranger) - Exc. à St Gaudens (Mr. Sertelet) - Exc. à Carcassonne (Mr. Baux) - 2ème CAC - R.CAC - 9 fois Excellents.
- LARY DE BOIS MAGNY** - Lof 13 544 - 1651 - Fauve - Exc. à Rochefort - Angers - CAC : Les Sables - St Brieuc - St Brevin - CACIB à Poitiers - R.CAC à Niort - Contrôle anti-dysplasie - Agréé pour l'élevage à Monsieur GAUDIN Georges André - Le Moulin des Landes - St Rémy en Mauges - 49110 SAINT PIERRE — MONTLIMART.
- LAGOS DES AVENEAUX DES FERRANDIERES** à Mr. de MENGIN - 50, Avenue de Wagram - 75017 PARIS — Tél. le matin 924.16.36 - Contrôle anti-dysplasie - Agréé pour l'élevage.

Bsg MANFRED DES FAUVELLES - Fauve (Youri de la Commone x Lessy de la Templerie) né le 25.10.76 à Mme LE MARIÉ Béatrice - 22, rue du Petit Montesson - 78110 LE VESINET - Tél. 071.46.87 et 466.01.09 - Contrôle anti-dysplasie du 30.3.78 - Agréé pour l'élevage - Champion Club Belge Jeunes (Orenbuch) - CACIB à Saintes (Mérat) - Créteil (Gentner) - Deauville (Sertelet) - Anvers (Rorkast) - Courtrai (Brody) - Bundessieger à Essen en 1978 (Gentner).

MIDAS DU VAL DE L'AMITIÉ (Ch. Bsg Iamos des Terres de la Rairie x Peggy v. Saarland) Contrôle anti-dysplasie Agréé pour l'élevage à Mme MÉRAT - La Templerie - Le Jaunet - 03110 SERBANNES - Téléphone : (70) 56.51.86.

MARCUS (Uschris du Domaine de la Ferté x Micke de Natasia) né, le 24.2.76 - Fauve - Contrôle anti-dysplasie du 30.6.78 - Agréé pour l'élevage - Mr. VIOT - 22, rue des Archives - 75004 PARIS - Tél. 272.38.79.

Ch. Mondial à Berne MANAGER DES TERRES DE LA RAIRIE - Né le 29.8.76 - Jungendbundessieger Essen 1977 - Ch. du Club des Jeunes 1977 - 1er Exc. à Paris 1978 - 1er Exc. CAC La Bourboule - Champion du Monde à Berne - Contrôle anti-dysplasie, agréé pour l'élevage (Champ. du Monde Vulkan de l'aygues-River x Ch. Int. Vahiné de la Templerie) à Mme BAKAR LAMBOTTE - La Frissonnette - Auzelles - 63590 CUNLHAT - Tél. 1 par 95.91.11.

NURMY DU CASTEL DE LA MICHODIERE - Etalon fauve or - Né le 4.8.77 - Contrôle anti-dysplasie du 5.3.79 - Indemne, agréé pour l'élevage (Ch. B. et Int. B. Luni du Castel de la Michodiere x Ingrid du Vallon de Font Renaude) à Mr. et Mme DUVAL Jean - 2, rue Armand Thibaud - 21600 LONGVIC - Téléphone : (80) 66.34.10 - Palmarès : Champion des Jeunes au Club à St Dié - 2ème Exc. Championnat du Monde à Berne - CAC - CACIB Strasbourg (Mr. Voilet) - CAC - CACIB Evian (Mme Mérat) - CAC - CACIB Lausanne (Mme PINCEMIN) - CAC - CACIB Mâcon (Mme Guyomar) - CAC - CACIB Nancy (Dr. Mérat) - R.CAC Paris (Mr. Crausaz) - R.CAC Nevers (Mr. Voilet) - R.CAC Thiers (Mr. Sertelet) - Exc. à Lyon, Troyes, Bourg en Bresse.

NANKIN DES TERRES DE LA RAIRIE (Fauve) - (Ch. Opal v. Harlekin x Ch. Vahiné de la Templerie) à Mme WENDT - Les Sapins - Taillebourg - 17350 SAINT SAVINIEN - Tél. (46) 91.70.05 - Contrôle anti-dysplasie du 10.5.79 - Agréé pour l'élevage.

NARVICK DE CARJEGU - Etalon bringé - Contrôle anti-dysplasie en date du 12/11/79 - Sigle A. Agréé pour l'élevage (Ch. I. B. Ligrid de la Roche-combe x Lee) - Palmarès : 1er T.B. Cl. Jeune à Saint Briec (Mr. Senecat) - T.B. Thiers (Mr. Sertelet) - Exc. Quimper 79 - 1er Exc. St Lo (Mr. Voilet) - 1er Exc. Hesdin (M. Lacaud) - CAC (Mr. Dubois) - 2ème Exc. Niort (Mr. Levron) - 1er Exc. CAC Aire sur la Lye (Mr. Triquet) - 3ème Exc. Nogent (Mr. Mérat) - 2ème Exc. Conche en Ouche (Mr. Moreau) - 1er Exc. Argentan (Mr. Lacaud) - 1er Exc. CAC Fougères (Mr. Levron) - 4ème Exc. Paris (Mr. Baux) - 1er Exc. CAC Tours (Mr. Braun) - 2ème Exc. Charleville Mézières (Mr. Moreau) - 1er Exc. CAC La Baule (Mr. Baux) - 1er Exc. Challans (Mr. Senecat) - 3ème Exc. Gaillon (Mr. Dubois) 1er Exc. CAC (Mr. Béranger) - 2ème Exc. R.CAC Nantes (Mr. levron) - Exc. Marseille (Mr. Perricone) - 2ème Exc. Caen (Mr. Van Capel) - à Mr. PINI Jean-Pierre - Elevage « des Hauts de la Vallée des Myrthes » Trevoazan-Sailou Prat Begard 22140

ORLOFF DES FAUVELLES - Fauve (Ch. I. B. et Bsg Iamos des Terres de la Rairie x Marion des Fauvelles) né le 24.6.78 à Mr. René REDUREAU - 21, rue Georges Bouchet - 93250 VILLEMONTBLE - Tél. 855.15.69 ou 466.01.09 ou bureau 723.52.03. Ch. Club Belge (Prince) - Ch. Club Thiers (Meilleur Jeune) CACIB Lyon (Mr. Dubois) - CACIB Poitiers (Mr. Triquet) - CACIB Nogent (Dr. Mérat) - CACIB Fougère (Mr. Levron) - R.CACIB Paris (Mr. Baux) - CACIB Amiens (Dr. Mérat) - CACIB Charleville (Mr. Moreaux) - Contrôle anti-dysplasie du 25.4.80 - Agréé pour l'élevage.

MARKO DES TERRES DE LA RAIRIE - Fauve masque noir - Né le 5.12.76 (lann de la Forêt de Kaysersberg x Jamane des Terres de la Rairie) - Contrôle anti-dysplasie du 25.4.80. Agréé pour l'élevage - à Monsieur BIGOT Bernard - Les Forges de Cicé - 35170 BRUZ - Tél. 16 (99) 52.62.46.

ORIEN DU CASTEL DE LA MICHODIERE - Bringé - (Ch. du Monde Larno du Castel de la Michodière x Jelfa du Castel de la Michodière) - DH. Sigle A - CAC à Tarbes (Dr. B4renger) - CAC à Bédarieux (Mr. Baux) - 4ème Exc. à Bordeaux (Mme Pincemin) à Mr. et Mme VALETTE - Route de Nîmes - 30470 AIMAR-GUES - Tél. 16 (66) 88.04.84.

ARLEQUINS et NOIRS

- Ch. VARUS DE CASSIOPÉE** - Arlequin (Dt Ch. Karus von der Nurburg x Ch. Int. Roxy de la Huboise) - Ch. de France 1974 - Ch. Int. Wesphalie Sieger - 1975 Ch. Luxembourg - Belgique - Club Dogue Belge et Français - Europasièger - V.D.H. sieger et Winner - En 3 ans 13 Spéciales Dogues dont 11 fois 1er Excellent et 2 fois 2ème Exc. à Mme VATIN Josiane - 48, rue Jean Jaurès - 02100 SAINT QUENTIN - Téléphone : (23) 62.36.98 - Contrôle anti-dysplasie du 22.11.77 - Agréé pour l'élevage.
- VICKING D' ERICEIRA** - Né le 16.12.72 - Arlequin (Ugo de la Templerie x Titania de la Templerie) classé 20 fois Ex. dont 10 fois 1er et 10 CAC, 2 fois R.CAC et CACIB à Mr. GUITARD Gilbert - Quai de Norvège - 76200 DIEPPE - Tél. (35) 84.37.08 - Contrôle anti-dysplasie du 21.2.78 - Agréé pour l'élevage.
- MAX DE LA GRISONNIERE** - Arlequin pur, très grand et puissant (Johnny de la Grisonnière x Jama de la Grisonnière) Contrôle anti-dysplasie mai 1978 - Agréé pour l'élevage - Né le 23.4.76 - 15 fois présenté en classe ouverte : 15 fois Exc. dont Clamart Rés. CAC - Montargis Rés. CACIB - Dieppe et Deauville Rés. CAC - Le Havre 79 Exc. 1er CAC Meilleur Mâle - Strasbourg CAC - Rés. CACIB - Paris 79 Exc. 3 à Monsieur et Mme TEBOUL - 13, Allées des Rosiers - 78670 VILLENNES SUR SEINE - Téléphone 975.58.22 et 913.17.63.
- Ch. de France et Int. 75 - Ch. du Club 76 VESTRI DE MOURRE - FRAIS** (Mario v. Hause Geco x Sido de Mourre-Frais) Noir - Toujours classé «Excellent» en Spéciales à Mr. et Mme PUIG - 13830 ROQUEFORT LA BEDOULE - Tél. (91) 03.72.74 - Contrôle anti-dysplasie du 21.8.77 - Agréé pour l'élevage.
- NÉMO DE LA FORET DU GRILLOUTY** - Arlequin pur (Impérial de la Forêt du Grillouty x Vienna de Mourre-Frais) 3ème Exc. Nogent 79 (Mr. Baux) - 2ème Exc. R.CAC Orléans 79 (Mr. Levron) - CAC - CACIB Beauvais 79 (Mr. Braun) - 3ème Exc. Deauville 79 (Mr. Moreau) - CAC - CACIB Charleroi 79 (Mr. Lauwers) - Contrôle anti-dysplasie du 1er.3.80 à Mr. Pierre BOUDERLIQUE - 39, Résidence Saint Patrick 62200 BOULOGNE SUR MER.
- Ch. Mondial à Berne MIKE DE MOURRE - FRAIS** - Noir (Ch. B. Ch. Int. Tenor de Mourre-Frais x Gilge von Hause Geco) Ch. Club 77 - Ch. Int. R.CAC - CACIB Marseille (Pincemin-Mérat) - CAC à Beaucaire (Sénecat) - R.CAC - Ch. du Club 77 à Lunel (Dubois) - en 78 CAC - CACIB à Berne (Kaeslin) - CAC à Noves (Béranger) - R.CAC - CACIB à Barcelone (Hürzeller) - CAC - CACIB à Montpellier (Mérat) - CAC - CACIB à San Remo (Motta) - CAC - CACIB à Nice (Dubois) - CAC - CACIB à Monte-Carlo (Janicot) - CAC - CACIB à Lausanne (Crausaz) - CAC - CACIB à Albi (Crausaz) - Contrôle anti-dysplasie en janvier 79 - à Mr. BAUX Marcel - 13115 SAINT PAUL LEZ DURANCE - Tél. 16 (42) 57.40.91 le soir.
- JYVAGO DU DOMAINE DE CERCOEUR** (Nurmi v. d. nurburg x Pégase du Domaine de la Ferté) Ch. Doggen Club de France Junior - Etalon arlequin né le 23.8.74 - Contrôle anti-dysplasie du 5.7.78 - Agréé pour l'élevage à Mr. Patrick BREHIER «Les Touches» 22640 PLENÉE JUGON - Tél. 16 (96) 31.67.63.
- NORDYC DE LA FORET DE KAYSERSBERG** - Arlequin (Jamain du Castel de la Michodière x Ch. Vesper de la Grisonnière) à Mme MARCLE - Château de Fombonne - 24610 St MARTIN DE GURÇON. Téléphone (53) 80.75.70 prochain branchement.
- MOWGLI DE LA TEMPLERIE** - Arlequin à robe très pure - Né le 8.01.76 (Arco vom Tackenberg, fils du Ch. Int. Ivanohé v. d. Haardburg x Irwi de la Templerie, fille du Ch. Int. Ténor de Mourre-Frais) - Contrôle anti-dysplasie du 3.01.80 : Agréé pour l'élevage - Jugé Excellent : Lacommande 77 (Mme Guyomar) - Evian 78 (Mr. Baux) - Albi 78 (Mr Crausaz) - Carcassonne 79 (Mr Baux) - St Girons 79 (R.CAC Dr. Béranger) - à Mr. et Mme Michel LAJOIE - MAZENC - 31450 POMPERTUZAT (Sortie de Toulouse, N 113, direction Carcassonne) - Tél. (61) 73.18.01.
- OREST DES TERRES DE LA RAIRIE** - Etalon arlequin, né le 30.11.78 - Contrôle anti-dysplasie avril 80 - Agréé pour l'élevage (Luigi du Mt Simon x Taila vom Haus Fresena) à Mme C. FEUILLET - Le Pré Long - Sugères - 63490 SAUXILLANGES - Tél. (73) 70.94.47 - Palmarès : Exc. Lyon 80 R.CAC - R.CACIB (Mr. Dubois - Exc. Châteauroux 80 R. CAC (Mr. Voilet) - Exc. San Rémon 80 R. CAC - R.CACIB (Mr. Baux)
- ONDO DE LA TEMPLERIE** - Mâle noir - Né le 14.11.78 (Luigi du Mont Simon x Nadia de la Forêt du Grillouty) De 15 à 22 mois a obtenu les classements suivants en classe ouverte : Poitiers 80 : 2ème Exc. (Mr. Triquet) Grenoble 80 : 2ème Exc. avec R.CAC (Mr. Baux) - Fougères 80 : 2ème Exc. avec R.CAC (Mr. Levron) - Paris 80 : Exc. (Mr. Baux) - Amiens 80 : 2ème Exc. avec R.CAC (Dr. Mérat) - Nevers 80 : 4ème Exc. (Mme Pincemin) - Gaillon 80 : 3ème Exc. (Dr. Mérat) - Radio des hanches effectuée en Mars 80 : aucun signe de dysplasie à Mr. et Mme Renaud GAUVRIT - 13, rue Saint Nicolas - 85600 MONTAIGU - Tél. (51) 94.22.53 (à partir de décembre 1980).
- NORDYC DE LA FORET DE KAYSERSBERG** (Vesper de la Grisonnière x Jamain du Castel de la Michodière) CAC à Albi (Mr. Crausaz) - CAC à Tarbres, meilleur mâle (Mr. Béranger) - CACIB à Toulouse (Mr. Dubois) - CAC à Carcassonne (Mr. Baux) - R. CAC à Thiers (Mr. Dubois) - CACIB à St Gaudens (Mr. Serrelet) à Melle Murielle MARCLE - Château de Fombonne - 24610 ST MARTIN DE GURÇON - Tél. (53) 80.75.70.

ARLEQUINS et NOIRS

ONYX DE PARADI'S PARC - Noir (sans blanc) - (Luigi du Mont Simon x Maya de Paradi's Parc) fils et petit-fils d'arlequins. Radio du 9.22.79 «Aucun signe de dysplasie» - 1er Exc. CAC à Grenoble (Mr. Baux) - 1er Exc. CAC à Divonne les Bains (Mr. Hurtzeler) - 1er Exc. CAC Le Puy (Mme Guyomar) - 1er Exc. CAC R.CACIB à Evian (Mr. Sertelet) - à Mme MOCZINSKI Liliane - Paradi's Parc - St Hilaire de la Côte - 38260 LA COTE ST ANDRÉ - Tél. (74) 20.23.45.

MODIG DE LA TEMPLERIE - (Arco vom Tackenberg x Irwi de la Templerie) - Arlequin pur, très grand - Né le 8.1.76 - Contrôle anti-dysplasie - Palmarès 1977 - 78 : 6 excellents sous 5 juges différents : Lunel - Championnat du Club - 2ème Exc. Bourges - 2ème Exc. Frévent - 2ème Exc. Poitiers - 2ème Exc. Créteil R.CAC - R.CACIB - 3ème Exc. Clamart à Mr. Philippe THIERCY - Doggenhagen - 114, rue de la Porte Jaune - 92210 SAINT CLOUD - Tél. 771.82.79.

ONDO DE MOURRE FRAIS (Arlequin pur) - Né le 13.4.78. N° LOF 020625/02720, issu de (Ch. IB. Ch. B Mike de Mourre-Frais x Linda de Mourre-Frais) à Mr. BOURILLON B. - Les Martiniaux - 33710 TEUILLAC. Bordeaux 79 : 2ème Exc. (Voilet) - Tarbes 80 : CAC - CACIB (Béranger) - Poitiers 80 : R.CAC (Triquet) - Barcelone Spé. 80 : R.CAC - R.CACIB (T. Violi - Italie) - Mont de Marsan 80 : 2ème Exc. (Dr. Mérat) - Berne (Ch.) 2ème Exc. 80 (Juge Allemand) - La Rochelle 80 : 3ème Exc. (Montenot Père La Baule 80 : R.CAC (Baux) - Contrôle anti-dysplasie le 11.04.80 - Agréé pour l'élevage.

Ch. de France et du Club OPHIR DE MONTBRIEN - Arlequin - Né le 8.7.78 (Luigi du Mont Simon x Mandy de la Templerie) à Mr. et Mme DUVAL Jean - 2, rue Armand Thibaud - 21600 LONGVIC - Téléphone : (80) 66.34.10. - Palmarès : CAC - CACIB à Nancy (Dr. Mérat) - CAC - CACIB à Marseille (Mme Pince-min) - R.CAC à Paris (Mr. Baux) - CAC - CACIB à Charleville-Mézières (Mr. Moreaux) - CAC - CACIB à Gaillon (Dr. Mérat) - CAC - R.CACIB à Gênes - CAC à Bellagio - Contrôle le 22.11.79, aucun signe de dysplasie.

LUCAS DES FAUVELLES (Ch. Varus de Cassiopée x Viatza des Fauvelles) né le 21.08.75. - 4 fois Exc. en spéciales Contrôle anti-dysplasie du 5.4.78 : agréé pour l'élevage à Mr. ADAM Jean-Pierre - 1, impasse des Alouettes - 68200 BRUNSTATT - Tél. (89) 06.34.23.

BLEUS

NODAL DE LA FORET DE KAYSERSBERG (Jumbo du Chant de l'Aube x Iris de la Forêt de Kayzersberg) 1er Ex. CAC - CACIB - Meilleur mâle, meilleur dogue à Nevers (M. Dubois) - 3ème Exc. à Essen Bundessieger 1978. 1er Exc. CAC - CACIB - Meilleur mâle à Courtrai - à Mr. MARTIN Jean-François - Hameau de Bouard - US 95540 VIGNY - Tél. 466.01.09 - Contrôle anti-dysplasie du 12.7.78 - Agréé pour l'élevage.

NAGUERE DES LANDES DE MAZEROLLES (Love du Val de l'Amitié x Jocaste des Landes de Mazerolles) - Né le 20.6.77 - 5 sorties : cinq excellents dont 3 en spéciales - Contrôle du 9.11.78 - Agréé pour l'élevage à Monsieur DUDZIAK - 34,38, rue Roque de Fillol - 92800 PUTEAUX.

Ch. Int. LOTHER DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. Bsg Sire Royal x Valeska des Terres de la Rairie) à Mr. NAVAJAS - 10, rue du Postillon - 63500 ISSOIRE - Tél. (73) 89.20.50 - CACIB Turin (Mr. Alessandra) CACIB à Montpellier (Mr. Mérat) - CACIB à Limoges (Mr. Van Cappel) - CACIB à Madrid (Mr. Texeira) CACIB à Auch (Mr. Van Cappel) - CACIB à Alès (Mme Pincemin) - Champion International - Contrôle anti-dysplasie Avril 1978 - Agréé pour l'élevage.

Ch. Int. JAHN DES ALANS DE LA HUBOISE - Lauréat du Concours Agricole (Ch. Int. Utrecht des Alans de la Huboise x Tara des Alans de la Huboise) né le 9.5.74 - Nombreux CACIB - CAC France et Etranger - 2ème Excellent CAC - Rés. à Paris 77 à Mme Patricia LHOMME-HOUNSFIELD - «Le Parc de Sénart» - 21, rue de La Fontaine - 91450 SOISY SUR SEINE - Tél. 075.03.34 - Contrôle anti-dysplasie du 14.5.77 Agréé pour l'élevage.

MARKO DU CHANT DE L'AUBE - Bleu - Né le 25.4.76 - (Ch. du Monde Kasimir von Agricola x Ch. Happy de la Praz) - Champion du club «Classes Jeunes» à Lunel 1977 (Mr. Moreaux) - Excellent à Caen 1977 (Mr. Voilet) - 2ème Excellent à Lyon 1978 (Mr. Moreaux) - Excellent à Paris 1978 - 1er Excellent CAC - CACIB à Deauville 1978 (Mr. Sertelet) à Mme PREEL - 12, Avenue de Creuilly - 14000 CAEN - Tél. (31) 76.28.55 - Prod. : Mme DEBONO - Contrôle anti-dysplasie du 27.1.78 - Agréé pour l'élevage.

Ch. NEMO DU VAL DE L'AMITIÉ - Noir issu de bleus - Né le 17.1.77 (Ch. du Monde Sire Royal x Ch. du Monde Quitsou Royal) - Champion d'Europe 79 - Vice Bundessieger 78 - Champion de France des Jeunes 78 - Nombreux CAC en Allemagne, Italie, France, Suisse - Contrôle anti-dysplasie allemand HD.O - Photos T.U. décembre 78 et Juin 79 - à Monsieur et Madame LOUYOT - 103, Avenue des Lauriers - Plan du Bois - 06610 LA GAUDE - Tél. (93) 59.44.63.

MOULOUCQ DU DOMAINE DE LA MANDRAGORE dit MATZY (Iris des Alans de la Huboise x Vénus) - Bleu né le 2 Mars 1976 - Exc. Caen (Mr. Voilet) - 1er Exc. Machecoul (Mr. Cranois) - 3ème Exc. Créteil Spéciale (Mme Gentner) - Exc. Deauville Spéciale (Mr. Sertelet) appartenant à Mr. et Mme ROBLEDO Jean-François - LA REDETTIERE - 14500 VIRE - Tél. 68.08.80 (16 - 31) - Contrôle anti-dysplasie du 18.1.78 - Agréé pour l'élevage.

NOBLE DE TOULFOEN (Ch. Int. Lothar des Terres de la Rairie x Jaïta de l'Orée des Lys) - Né le 12.4.77 - 4 sorties : 4 excellents en spéciales. R.CAC et R.CACIB à Nancy (Dr. Y. Mérat) - Contrôle anti-dysplasie du 1er Avril 80 - Agréé pour l'élevage à Mme LEMAITRE Ginette - 8, rue Jean Moulin - 88000 EPINAL - Tél. 16 (29) 35.00.60.

ORLOW DE LA FORET DE KAYSERSBERG à Mr. LAVESQUE Bruno - Rue Grande Pereyre - 33210 LANGON -

MURPHY DES TERRES DE LA RAIRIE (Sire Royal x Valeska des Terres de la Rairie) Né le 1er Février 1976 - à Mr. et Mme René LARDET - 45, rue des Iris - Corbas - 69800 St PRIEST - Tél. (78) 20.42.48.

LUCIUS DU VAL DE L'AMITIÉ à Mme PATEAU - Villedoux - 17230 MARANS - Tél. (46) 37.24.68 (Ch. et Bsg Sire Royal x Taiga Roayl) - Contrôle anti-dysplasie - Agréé pour l'élevage - CAC à Porto - R. CAC - CACIB à Ancona - R.CAC - CACIB à Evian - CAC et CACIB à Bordeaux - Exc. à Paris - Exc. à Poitiers - Ch. du Club Belge - Ch. du Club 2ème Exc. - R.CAC - CACIB Orléans - Exc. à Toulouse.

TANGO VOM AGRICOLA - Bleu - 96 cms au garrot - (Champion du Monde et d'Allemagne Kasimir vom Agricola x Maja vom Agricola) - Contrôle anti-dysplasie du 20.6.78 - Agréé pour l'élevage - Né le 21.2.76 à Mme DEBONO - Elevage du Chant de l'Aube - «La Mare aux Buis» - 78720 DAMPIERRE - Tél. 461.79.61 Excellent à Deauville 79 (Mr. Moreaux) - Excellent 2 à Strasbourg (Mr. Voilet) - Excellent 2 R.CACIB à Nogent (Mr Baux).

Champion du Monde 81 NARSES DES TERRES D'EMPIRE (Sire Royal x Verveine des Terres de la Rairie), né le 27.06.1977. Contrôlé pour l'élevage Körklasse 1 - H D - O en R.F.A. - Ch. du Club Jeune 78 - Ch. de France Jeune 79 - Ch. du Monde Jeune 79 - Ch. de France 1980 - Ch. du Club 1980 - Ch. du Monde 1981 à Mr. Ch. LAFON - Rue du Dr. Verneau - La Chapelle sur Loire - 37140 BOURGUEIL - Téléphone : (47) 97.37.61.

MINOS DE BOIS MAGNY - Etalon bleu (Ch. I. B. Jahn des Alans de la Huboise x Junon de Bois Magny) à Mme DENAUX - Notre Dame de Fresnay - 14170 St PIERRE SUR DIVES - Tél. (16-31) 20.62.29 - 12 fois excellent en 12 expositions spéciales - Contrôle anti-dysplasie - Agréé pour l'élevage.

CH. INT. LOYCE DES TERRES DE LA RAIRIE - Etalon noir issu de bleus (Vinchester du Domaine de la Ferté x Queenly de la Templierie) né le 17.7.75 - 1er Exc. à Paris (Théobald) - CAC - CACIB - VDH - Saarland Sieger à Sarrebruck (Kliebenstein) - CAC - CACIB - Meilleur Dogue à Deauville (Levron) - Rouen (Triquet) - Créteil (Mme Gentner) - CAC - CACIB à Spa (Kliebenstein) - CAC - R.CACIB à Deauville (Sertelet) - 20 expositions internationales : 20 «Excellent classé», 13 «meilleur mâle noir», sous 14 juges. Contrôle anti-dysplasie du 28.1.78 : agréé pour l'élevage - à Mme CARLES - 49, rue de Mora - 95880 ENGHIEU - Tél. 412.00.15.

MOLOK dit MOOGLI DE BOIS MAGNY - Mâle bleu - 95 cm au garrot (Ch. I. B. Jahn des Alans de la Huboise x Junon de Bois Magny) né le 7.10.76 - LOF D - AL 016255/02666 - Contrôle anti dysplasie - Sigle A - Nogent 80 3ème T. B. (Dr. Méral) - Paris 80 T. B. (Mr. Baux) - Amiens 80 T. B. (Mr. Méral) - Charleville-Mézières 3ème Exc. (Mr. Moreaux) - La Rochelle 80 Excc. (arrivé après jugements) (Mr. Montnot) - Gaillon 80 4ème Exc. (Mr. Levron) - Rouen 80 3ème Exc. (Mr. Béranger) à Mr. et Mme MESTREL Alain - 23 bis, rue Gabriel Péri - 94430 CHENNEVIERES S/MARNE - Tél. 594.31.70.

OLAF DES VAUTRES DES MONTS DE FLANDRES (Yacky vom Offenstadt x Vlora des Alans de la Huboise), né le 29.4.78 à Mr. et Mme J. P. COFFIN - Rue de la Fontaine - METEREN 59270 BAILLEUL - Tél. (28) 43.01.84 - Contrôle anti-dysplasie du 25.10.70 - Agréé pour l'élevage. Parmi les nombreuses expositions en classe Jeunes, OLAF s'est surtout distingué pour son titre de Champion des Jeunes (Luxembourg 79 - Mr. Misselinj) et Champion des Jeunes du Doggen-Club Belge (Hasselt 79 - Monsieur Orenbuch) - En classe ouverte : 2 R.CAC - 2 R.CACIB - 12 CAC (sous 11 juges différents), 9 CACIB sous 8 juges différents, parmi lesquels : Marseille (Mmr Pincemin-Méral) - Lyon (Mr. Dubois) - Nogent sur Marne (Mr. Méral) - Bruxelles (Mr. Orenbuch) - Paris (Mr. Baux) - Champion de France - Amiens (Mr. Méral) - Charleville (Mr. Moreaux) - En classe champions : Rouen (Mr. Béranger) - Charleroi (Mr. Scheuer).

OCTAVE DES FAUVELLES - Noir de bleus (Nodal de la Forêt de Kayzersberg x Naïade des Fauvelles) à Monsieur J. BRAYE - 3, rue Gloriette - 78270 BENNECOURT - Tél. 093.12.01 ou 466.01.09 - Contrôle anti-dysplasie du 25.6.80 - Sigle A.

OLAV DU PLESSIS DECHANTELOUP - Bleu de bleus, né le 24.6.78 - Contrôle anti-dysplasie le 1.7.80 - (Jumbo du Chant de l'Aube x Memphis de la Grange aux Thioux) à Mr. LACOMBE - 160, rue de Belgique - 27400 LOUVIERS - Tél. (32) 40.40.14. Palmarès année 79 : 1er Exc. Rouen (Mr. Méral) - 2ème Exc. à Thiberville (Mr. Dubois) - 1er Exc. CAC à St Lo (Mr. Voilet) - 1er Exc. au Havre (Mr. Voilet) - 1er Exc. à Conches en Ouche (Mr. Moreau) - 3ème Exc. à Argenton (Mr. Lacaud) - 3ème Exc. à Fougères (Mr. LEVRON Spéciale) - Exc. à Paris (Mr. Baux Spéciale) - 3ème Exc. à Amiens (Mr. Méral Spéciale) - 3ème Exc. à Dieppe (Mr. Voilet).

ORLON DES FAUVELLES (Nodal de la Forêt de Kayzersberg x Liane des Terres de la Rairie) - Né le 26.10.78 - Exc. 1er CAC à Dieppe (Mr. Voilet) - Exc. 1er CAC - Meilleur Mâle à Argentan (Mr. Lacaud) - Exc. 1er CAC - CACIB - Meilleur Mâle à La Rochelle - Exc. 1er CAC - CACIB à Nevers (Mme Pincemin) - Exc. 2 - CAC à Gaillon (Mr. Levron) - Exc. 1er - R.CACIB à Charleroi (Mr. Scheuer Al.) - Exc. 1er R.CACIB à Courtrai (Mr. Lauwers) - Exc. Essen Bundessieger 80 (Mr. Nouc) - Contrôle anti-dysplasie du 21.6.80 - Agréé pour l'élevage à Mr. et Mme VAN ACKER - Le Logis - Cerise - 61000 ALENÇON - Tél. (33) 29.38.36.

NOBLE DE TOULFOEN (Champion International Lothar des Terres de la Rairie x Jaïta de l'Orée des Lys), né le 12.04.77 - 7 excellents en Spéciales - R.CAC et R.CACIB à Nancy (Dr. Y. Méral) - 1er Excellent CAC - CACIB Meilleur Mâle à Evian (Mr. Sertelet) - Contrôle anti-dysplasie du 1er Avril 1980 - Agréé pour l'élevage à Mme LEMAITRE Juliette - 8, rue Jean-Moulin - 88000 EPINAL - Tél. (29) 35.00.60.

RUBRIQUE ÉTALONS

Pour une insertion d'un AN : 30 F. pour cette rubrique d'Étalons inscrits et confirmés.

FAUVES ET BRINGÉS

- OXALIS DE SIFFLE MISTRAL** — Fauve (Ch. Luxen du Domaine de l'Empereur x Médée von Brunnenpat) - Contrôle DH Sigle A - à Mr. et Mme VALETTE - Route de Nîmes - 30470 AIMARGUES - Tél. (66) 88.04.84
- LOKME DES BAYONNELLES** - Fauve - Très élégant (Volvo du Domaine de la Ferté x Itys des Bayonnelles) à Mme FERNETTE - 3, Quai de l'Yser - 77500 CHELLES - Tél. (1) 957.28.25 (Banlieue Parisienne)
- LUCIFÉR DES ALANS DE LA HUBOISE** - Bringé - Né le 15.9.75 (Ulrich du Domaine de la Panetière x Isolde des Terres de la Rairie) à Mr. BAUDOIN - 62810 GRAND RULLECOURT - Tél. (21) 22.20.59.
- LAIS DU DOMAINE DE CERCOEUR** - Fauve né le 11 Août 1975 - (Serge von Brackvenn x Vania du Domaine de Cercœur) 4ème Exc. Crévecœur le Grand - 1er Exc. Meilleur mâle, Grand Diplôme d'Honneur - CACB à Chalons/Marne - 1er Exc. CAC à Tonnerre - 3ème Prix à Château Thierry à Mme FETSCH Marie-José 24, rue de Metz - 54390 FROUARD - Tél. (28) 25.51.73.
- MIRO DU DOMAINE DE CERCOEUR** - Etalon fauve né le 27.1.76 - Contrôle anti-dysplasie du 5.7.78 - Agréé pour l'élevage - (Ch. Opal v. Harlekin x Ch. Vestaline du Domaine de la Ferté) à Mr. BREHIER - « Les Touches » - 22640 PLÉNÉE - JUGON - Tél. 16 (96) 31.67.63.
- LINDOR DE LA TEMPLERIE** (Iann de la Forêt de Kayzersberg x Ivoire de la Templerie) - Etalon bringé or à Mme ALVES - 39, rue Edouard Adam - 76000 ROUEN - Tél. (35) 71.67.07.
- KLINT VON HARLEKIN** - Bringé (Ch. Guido Von Harlekin x Afra v. Arlekin) à Mr. QUILES François -30000 NÎMES - Tél. 16 (66) 36.16.83 le soir.
- NICO D' EQUERVAL** - Mâle bringé - LOF 1 D.A.L. 01847 (Iamos des Terres de la Rairie x Lakmé de la Templerie) à Mr. GIRARD Roland - 71, Avenue des Grésillons - 92230 GENNEVILLIERS - Tél. 793.70.05.
- LIEGFRIED DE LA ROCHECOMBE** - Etalon bringé né le 15 août 1975 - LOF 13269/1613 (Urgo de la Templerie x Ilona de Roche-combe) à Mme JUSTIN - 33450 MONTUSSAN - Tél. 30.96.81 - plusieurs CAC - Meilleur Dogue à Périgeux (Dr. Méral)
- OBI DE MONTBRIEN** (Vassall von Harlekin x Jalna des Terres de la Rairie) - Contrôle anti-dysplasie du 7.01.81 - à Mme BOUTELLIER — A 1 Résidence Luxembourg - 02800 LA FERRE — Tél. (23) 56.33.58.
- NUMA DU DOMAINE DE NARDESCA** - Fauve né le 4.6.77 (Iann de la Forêt de Kayzersberg x Julienne de Baccala) Classements en classe ouverte : Montdidier 2ème R.CAC — Airaines 1er CAC — Aires sur la Lys 2ème R.CAC — Amiens 2ème CAC — Charleville 3ème Exc. — Soissons 2ème Exc. à Mr. SÉNÉCAIL Maurice HAUDROY - La Flamengrie 02260 LA CAPELLE

ARLEQUINS ET NOIRS

- JULIAN DES TERRES DE LA RAIRIE** - Arlequin - Né le 18.12.74 (Ch. I.B. Varus de Cassiopée x Udile de la Rochepradière) à Mr. NAVAJAS José - 10, rue du Postillon - 63500 ISSOIRE - Tél. (73) 89.20.50.
- JEFF DU BAS BLEU** (Ch. de France Ténor de Mourre-Frais x Tampa de Mourre-Frais) Arlequin à Mr. BORNAY - Route St Pastour - 47440 CASSENEUIL - Tél. (58) 70.22.36.
- IVOIRE DU BAS BLEU** (Scherman de la Templerie x Tosca de la Vallée du Lys) - Arlequin à Mr. BOENAY - Route St Pastour - 47440 CASSENEUIL - Tél. (58) 70.22.36.
- JAGER DES TERRES DE LA RAIRIE** (Ch. Int. Trophée de la Forêt de Kayersberg x Valkyrie de Mourre-Frais) Noir à Mme CHAUVIRÉ - 2, rue Henri Laire - 94480 ABLON SUR SEINE - Tél. 597.12.09.
- JAGUAR DES TERRES DE LA RAIRIE** - Noir - Né le 20.2.74 (Ch. Trophée de la Forêt de Kayersberg x Valkyrie de Mourre-Frais) à Mr. NAVAJAS José - 10, rue du Postillon - 63500 ISSOIRE - Tél. (73) 89.20.50.
- VAINQUEUR DU MONT DES DEUX DIABLES** (Ch. I.B. Ramage des Caresses à la Meute x Saïda de Valmairan) - Etalon arlequin à Mme GUYOT Ghislaine - Limbaret - 40110 MORCENX BOURG (CAC - CACIB - 10 premiers prix - Exc. Médaille de Barcelone 75)
- YAMBO DE LA COMMONE** - Manteau - (Maïk v. Harlekin x Cassandra's Vesta) - 3 expositions : 3 Exc. sous 3 juges différents dont 1 CAC à Mr. et Mme ORENBACH - 16 - Commone - B - 1302 Dion Valmont (Wavres) Belgique - Tél. (19) 32.10.68.81.66.
- JAARTHUS DU DOMAINE DE L'EMPEREUR** - Arlequin (Karus v. d. Nurburg x Sandra v. d. Nurburg) à Monsieur CANTIN Guy - Elevage du Monastère de Chevry - 24 bis, rue de Melun - 77400 COLLEGIEN - Tél. 005.52.80 - Contrôle anti-dysplasie du 7.6.77 - Agréé pour l'élevage.
- MOLOCK DE BOIS MAGNY** - Arlequin pur - Né le 15.12.76 (Vicking d'Ericeira x Uzy de Bois Magny) à Madame DESLANDES Maryse - Cidex 3659 - Aussonne - 31700 BLAGNAC - Tél. (61) 85.05.67 - Contrôle anti-dysplasie en cours.
- LOVE DU MONASTERE DE CHEVRY** - LOF 14211/1597 - (Indi de Bell'Lloc x Quetsche de Chantossel) 1er Exc. en Belgique (Mr. Vellinga) - 1er T.B. Cl. Jeunes à Bourges - 2ème T.C. Cl. Jeunes à Poitiers (Mme Pincemin) - T.C. Cl. Ouverte (Mr. Moreaux) à Mme CHAUX - VAUGELADE - 32, Bd. de Stalingrad - 94600 CHOISY LE ROI - Tél. 893.02.22 (Bureau) et 681.81.89 après 18 h.
- IFOP DES ALANS DE LA HUBOISE** - F - Né le 4.10.73 (Nurmi v. d. Nurburg x Syrta de la Huboise) à Mr. PIETA M - Rue du Bibrou - 62570 HEURINGHEM - Tél. (21) 38.26.71 (St Omer).
- CERDERE VAN BRENTJES** - Arlequin très pur - Né le 25.5.76 - Confirmé - Z B N° 73079 - LOF - 1 D.A.L. - 18159/1897 (Karat de Brentjes x Electra de Brentjes) - Prod. Gregor van Eysden à Mr. MANZONE Michel - Les Cigales - 06970 SPERACEDES - Tél. 47.51.60.
- MOSKA DE LA FORET DU GRILLOUTY** - Noir - Né le 21.7.76 (Tigre von Fronhalp x Joice de la Forêt du Grilouty) Expo. en Cl. Jeunes - Paris 78 : T.B. en Cl. Ouverte : Chatou 78 - CAC - Issoire 78 : CAC - Meilleur Dogue - Beauvais 79 : 2ème Exc. - Montdidier 79 : CAC - Orléans 79 : 3ème Exc. - Airaines 79 : CAC (sous 7 juges différents) à Mr. PARCINSKI Cédric - 2, Impasse Carnot - 93140 BONDY - Tél. 388.17.34.
- LARRY DE MOURRE - FRAIS** - Arlequin pur - 98 cm au garrot - (Ch. du Monde - Ch. Int. Ch. Italie Uranus de Mourre-Frais x Ianoa de Mourre-Frais) Contrôle anti-dysplasie de Décembre 79 à Mr. FAVRE Marius - 13115 SAINT PAUL LEZ DURANCE.
- NICHAEL DES TERRES DE LA RAIRIE** - Né le 12.2.77 (Luigi du Mont-Simon x Udile de la Rochepradière) Contrôle anti-dysplasie - Agréé pour l'élevage - Producteur : Mme Pincemin-Mérat - Prop. : Monsieur CHOISY Guy - Chemin du Mas de Roue - 34670 BAILLARGUES - Tél. (67) 70.15.47.
- LORD V. D. HOCHWIESEN** - Né le 18.9.77 - Importé d'Allemagne (Dago v. d. Birkenau x Diana v. d. Hochwiesen) Contrôle anti-dysplasie en cours. Prop. : Mr. CHOISY Guy - Chemin du Mas de Roue - 34670 BAILLARGUES - Tél. (67) 70.15.47.
- NICK DE GALDE BRUNE** - Mâle noir de 32 mois à Mr. DENIEL Armel - 12, rue Hippolyte Fillioux - 35470 BAIN DE BRETAGNE.

ARLEQUINS et NOIRS (suite)

- PRINCE DE LA FORET DE KAYSERSBERG** (Nordic de la Forêt de Kaysersberg x Lavande de la Forêt de Kaysersberg) à Mr. HENSELER — CAMPANA - Mas des Hérissons - Chemin de Saint Antoine - 13600 LA CIOTAT - Tél. (42) 83.29.81.
- NACHLASS DE LA FORET DE KAYSERSBERG** (Ch. I. Junior des Terres Noires x Iris v. d. Traunburg) - Contrôle anti-dysplasie de décembre 79 - Agréé pour l'élevage à Mme MARCLE - Château de Fombonne - 24610 St MARTIN DE GURÇON - Tél. (53) 80.75.70.
- NANON DE L' OISONNIERE** - Etalon arlequin né le 9.8.77 - (Jaguar des Terres de la Rairie x Leralda des Caresses à la Meute) - Confirmé - au Docteur Marc DEROIDE - La Petite Verrerie - 28420 BEAUMONT LES AU-TELS - Tél. (37) 49.11.36.
- PRINCIO DE MOURRE - FRAIS** (Larry de Mourre-Frais x Orella von Haus-Fresena) - Arlequin pur à Mr. BAUX Marcel - Quartier St Roch - 13115 SAINT PAUL LEZ DURANCE - Tél. (42) 57.40.91 le soir.
- OTELLO DEL CA AR** - Noir - Né le 24.11.78 (Nordyc de la Forêt de Kaysersberg x Mirka) à Mr. O. GOSSELIN — Maillargues 15160 ALLANCHES.
- PACO DE LA GALOPERIE** (Marcus du Dogue du Vexin x Maya du Mombas de la Valterie) LOF 2 D.AL 022657/02878 - Noir, Puissant - Né le 29.1.79 issu de Bsg Kurus von der Rotburg - 4ème Exc. à Gaillon 80 (Dr. Y. Mérat) pour sa première exposition. à Mr. et Mme VATIN Michel - 13, rue de Thiers - Catillon sur Sambre - 59360 LE CATEAU — Tél. 84.11.20.
- MOSKA DE LA FORET DU GRILLOUTY** - Etalon noir - Né le 21.07.76 (Tigre von Frohnalp x Joice de la Forêt du Grillouty) - Classé en expositions : 7 fois 1er Exc. - 4 fois 2ème Exc. - 1 fois 3ème Exc. dont : 5 CAC, 2 R.CAC et 3 fois Meilleur Dogue (sous 9 juges différents) à Mr. Cédric PARCINSKI - 2, impasse Carnot-93140 BONDY - Tél. 386.17.34.
- MADRAS DE LA TEMPLERIE** - Arlequin - Né le 3.6.76 (Jocky de Mourre-Frais x Jessy d'Ericeira) à Mme GENIN - 1, rue Larionov - 42100 St ETIENNE - Tél. 57.62.07.
- ORLOW DE LA FORET EE KAYSERSBERG** (Nordyc de la Forêt de Kaysersberg x Lavande de la Forêt de Kaysersberg) R. CAC à Langon — R.CAC à Pau — 4ème Exc. à St Gaudens - Contrôle anti-dysplasie du 6.3.80 - à Mr. HENSELER - CAMPANA - Mas des Hérissons - Ch. St Antoine - 13600 LA CIOTAT.
- NIOCK DE LA GRISONNIERE** (Lord de la Grisonnière x Ch. Symphonie de la Templierie) - Mâle arlequin - Elevage de la Grisonnière - 89150 St VALERIEN — Tél. (86) 88.60.98.
- NOSTOC DE LA GRISONNIERE** - (Petit fils du (Ch. du Monde Mylord v. d. Eremitage x Symphonie de la Templierie) et (Arco v. Tackenberg x Virka de la Grisonnière - Elevage de la Grisonnière - 89150 St VALERIEN - Tél. 16 (86) 88.60.98.
- MARCUS DES DOGUES DU VEXIN** - Arlequin né le 14.3.76 (Jaarhus du Domaine de l'Empereur x Ischka du Domaine de l'Empereur) — Classe Jeune à St Quentin 1er T. B. — En classe ouverte : Cambrai Exc — Louroil 3ème Exc. — Flixecourt 3ème Exc. — Château Thierry 3ème Exc. — Montdidier 1er Exc. CAC — Airaines 1er Exc. CAC — Aires sur la Lys 1er CAC — Amiens 4ème Exc — Charleville 4ème Exc — Soissons 1er Exc. à Mr. SÉNÉCAIL Maurice - Haudroy La Flamengrie - 02260 LA CAPELLE
- MANTZ DU CASTEL DE LA MICHODIERE** à Mr. et Mme DUVAL - 2, rue Armand Thibaud - 21600 LONGVIC - Tél. (80) 66.34.10 Etalon arlequin.
- NIARKOS DE LA GRISONNIERE** à Mr. Aris CONARD — 21, Sentier des Larris - 94500 CHAMPIGNY
- O'NEIL DES FAUVELLES**, né le 10.12.78 - LOF en cours — Noir de bleu — (Nodal de la Forêt de Kaysersberg x Naïade des Fauvelles) - Prod. Mr. MARTIN - Prop. Mme FLEURY MASSUET Clotilde - 15, Place de la Mairie - 27400 LA HAYE MALHERBE - Tél. (32) 50.66.62

BLEUS

JASPER DES ALANS DE LA HUBOISE (Trenck von Brackvenn x Vlora des Alans de la Huboise) Mâle noir issu de bleu - Né le 26.10.74 à Mr. et Mme J. P. COFFIN - Rue de la Fontaine - METEREN - 59270 BAILLEUL - Tél. (20) 43.01.84.

VIGOR DES ALANS DE LA HUBOISE - F - Né le 25.4.72 (Sunny Boy du Domaine de la Ferté x Paula des Pétrécors) à Mr. PIETA Michel - Rue du Bibrou - 62570 HEURIGHEM - Tél. (21) 38.26.71. (St Omer)

MURPHY DES TERRES DE LA RAIRIE - Bleu - Né le 1.2.76 (Sire Royal x Valeska des Terres de la Rairie) à Mme LARDET - 45, rue des Iris - Corbas - 69800 SAINT PRIEST - Tél. après 20 h et week-end : 20.42.48.

JUMBO DU CHANT DE L'AUBE - Bleu à Mme DIDELOT - Milon la Chapelle - 78470 ST REMY LES CHEVREUSE - Tél. 052.10.33.

LANCELOT DES VAUTRES DES MONTS DE FLANDRES (Vlora des Alans de la Huboise x Vassalion du Domaine de la Ferté) - Né le 22.10.75 à Mr. et Mme J. P. COFFIN - Rue de la Fontaine - METEREN - 59270 BAILLEUL - Tél. (28) 43.01.84 - Contrôle anti-dysplasie du 5.5.78 - Agréé pour l'élevage.

NORFOLK DE LA COLLINE D'ARMOR (Lother des Terres de la Rairie x Unifir d'Epersen) - Etalon bleu - Né le 8.4.77 à Mme LEMETAYER - Bd. de Feydeau - 33370 ARTIGUES près BORDEAUX - Tél. (56) 86.36.82.

MAC DES ALANS DE LA HUBOISE - Bleu - Né le 18.1.76 (Jonas des Terres de la Rairie x Vaya des Alans de la Huboise) à Mr. BAUDOUIN - 62810 GRAND RULLECOURT - Tél. (21) 22.20.59.

MOULOUK DU DOMAINE DE LA MANDRAGORE dit MATZY - Bleu né le 2.3.76 - 92 cm (Iris de la Huboise x Vénus de la Huboise) à Mme ROBLEDO - Le Redettièrre - 14500 VIRE - Tél. 68.08.80 - Contrôle anti-dysplasie du 21.1.78 - Agréé pour l'élevage.

IN BOY OF AMERICAN - Bleu, né le 23.4.73 - N° LOF 9296/820 1 D.A.L. Fils de (Sunny Boy du Domaine de la Ferté x Liz von der Landskrone) par le W.C. Diamond von der Immenburg) à Mme VANDAMME - PITEL 126, rue P. et M. Curie - 59130 LAMBERSART.

NOBLE DE TOULFOEN - (Lother des Terres de la Rairie x Jaïta de l'Orée des Lys) - Etalon bleu - Né le 12.4.77 à Mme LEMAITRE Ginette - 8, rue Jean Moulin - 88000 EPINAL - Tél. (29) 35.00.60.

NADIR DE LA FORET DE KAYSERSBERG (Jumbo du Chant de l'Aube x Iris de la Forêt de Kayersberg) Contrôle anti-dysplasie Décembre 79 - Agréé pour l'élevage à Mme MARCLE - Château de Fombonne - 24610 St MARTIN DE GURÇON - Tél. (53) 80.75.70 prochain branchement.

MARAQUIN DE LA CHAPELLE AUX SOURCES - Bleu - LOF - 1 D.A.L. 1496/2216 - Né le 29.6.76 (Zodrick v.d. Immenburg x Vamp du Domaine de la Ferté) à Mr. DUPUY B. - La Villedieu Roman 27240 DAMVILLE - Tél. (32) 34.54.04.

MILO DES ALANS DE LA HUBOISE - Bleu - Né le 9.2.76 (Jonas des Terres de la Rairie x Tara des Alans de la Huboise) à Mme STERCKMAN - Domaine de Malbec - Fleurac - 24580 ROUFFIGNAC - Téléphone : 16 (53) 50.72.45 - Contrôle anti-dysplasie - Agréé pour l'élevage.

MOLOK dit MOGLI DE BOIS MAGNY - Mâle bleu - 95 cm au garrot - Né le 7.10.76 - LOF D.A.L. 016255/0266 (Ch. I. B. Jahn des Alans de la Huboise x Junon de Bois Magny) 2ème T.B. à Nogent 80 (Dr. Méral) à Mr. et Mme Alain MESTREL - 23, rue Gabriel Péri - 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE.

MONCK DU BOIS DES PINS (Janko des Alans de la Huboise x Jaffa des Alans de la Huboise) à Mr. PINI J. P. - Trevoazan - Salliou Prat 22140 BEGARD.

ODIN DE L'AYGUES RIVER - Mâle bleu - Né le 16.11.78 - Noté 6 fois Excellent en Spéciales - (Ch. Int. Loyce des terres de la Rairie x Leyla de l'Aygues River) - LOF 2 D.A.L. 021971/02969 à Mr. et Mme GIUNTA Vincent - Résidence Les Mottes n° 25 - Congis s/Therouanne - 77440 LISY SUR OURQ - Téléphone : 435.57.25.

NADIR DE LA GRISONNIERE - Bleu né le 28.04.77 - LOF 18309 à Mr. BRINON - 1070, rue du Gal de Gaulle - 45160 OLIVET - Tél. (38) 63.21.18.

PYRRHUS DE LACOUR DE LA FILLIOYERE - Bleu issu de bleus - né le 21.12.79 (Nodal de la Forêt de Kayersberg x Nadjia du Domaine de la Mandragore) - Contrôle anti-dysplasie (en cours) à Mr. et Madame APATOUT - 5, rue Torricelli - 75017 PARIS - Tél. 574.19.33. Prod. Mme EVRARD.

**Au sein de l'exposition
et pendant toute sa durée,
rendez-vous au**



Notre hôtesse vous attend
pour vous aider à résoudre tous les problèmes
que peut vous poser
votre chien ou votre chat.

Toute l'année, vous pouvez aussi écrire ou téléphoner au



176, Av. Charles-de-Gaulle - 92522 Neuilly-sur-Seine - Cédex
Tél. (1) 747.12.80 (poste 802)

ou

18, Rue Stanislas-Torrents - 13006 Marseille
Tél. (91) 37.74.36

COTISATIONS

PENSEZ A VOTRE COTISATION POUR 1981. IL NE SERA PAS
ENVOYÉ DE LETTRES DE RAPPEL. LA COTISATION EST PORTÉE
POUR CETTE ANNÉE à 100 Frs. NOUS VOUS DEMANDONS
INSTAMMENT DE VOUS EN ACQUITTER DES JANVIER.

LES HAUSSES IMPORTANTES DES MATIERES PREMIERES ET
L' AUGMENTATION DU NOMBRE DE TIRAGES DU « TRAIT D' UNION »
(PRES DE 2.000 EXEMPLAIRES PAR NUMÉRO) NOUS OBLIGENT A PORTER A :

280,00 Frs

LE PRIX DE LA PAGE ILLUSTRÉE DE PHOTOS DE DOGUES.

* * * * *

N' OUBLIEZ PAS DE JOINDRE A VOTRE COTISATION LES 30,00 Frs
PAR AN DE LA RUBRIQUE « ÉTALONS »

* * * * *

CHANGEMENT D' ADRESSE :

POUR TOUT CHANGEMENT D' ADRESSE, JOINDRE LA SOMME DE 5,00 Frs

DOGGEN - CLUB DE FRANCE

Madame MÉRAT - Le Marais du Jaunet
Serbannes 03110 ESCUROLLES
Téléphone : (70) 56.51.80

Secrétaire : Madame J. MÉRAT - Le Marais du Jaunet
Serbannes 03110 ESCUROLLES
Téléphone : (70) 56.51.80